

LA SAVOIE

Littéraire & Scientifique

REVUE TRIMESTRIELLE

PUBLIÉE

Sous le patronage de l'Académie de Savoie

3^e ANNÉE. -- 1^{er} TRIMESTRE

SOMMAIRE

CHRONIQUE : Nouveaux membres ; Une question d'érudition littéraire ; La Société historique subalpine et l'Académie de Savoie ; L'Armorial de Savoie ; Un Centenaire académique ; La Savoie dans l'Uruguay ; Syndicat d'initiative de la Savoie ; A propos du Congrès préhistorique ; Histoire de Mgr de Thiollaz ; A travers les Livres et Revues.

M^{GR} BOTTERO. — *Le Mouvement des idées religieuses dans l'Inde Anglaise.*

N. DUNOYER — *La Vie sociale sous l'ancien régime. Les contrats de mariage en Savoie aux XVII^e et XVIII^e siècles.*

FR. DESCOSTES. — *Bibliothèque provinciale, monographies communales et archives familiales.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. — I. Bibliographie littéraire : *Les Yeux qui s'ouvrent*, de M. Henry Bordeaux, par M. Fr. DESCOSTES ; *La Philotée de Saint François de Sales*, par M. Fr. DESCOSTES. — II. Bibliographie scientifique : *Les Alpes Françaises à l'époque glaciaire*, par M. J. RÉVIL. — III. Bibliographie historique, par M. l'abbé BURLET.



CHAMBÉRY

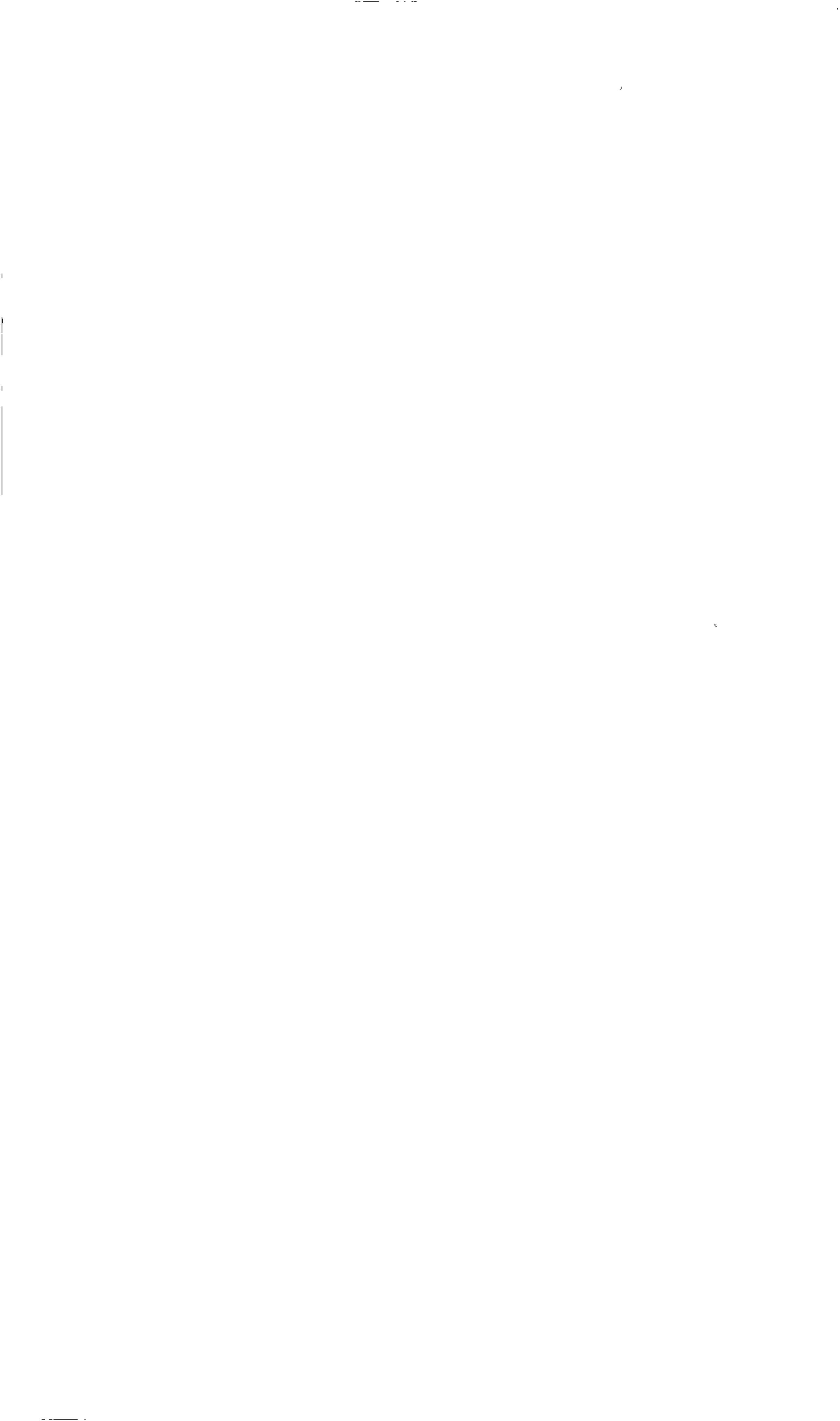
IMP. GÉNÉRALE SAVOISIENNE, 5, RUE DU CHATEAU

1908

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

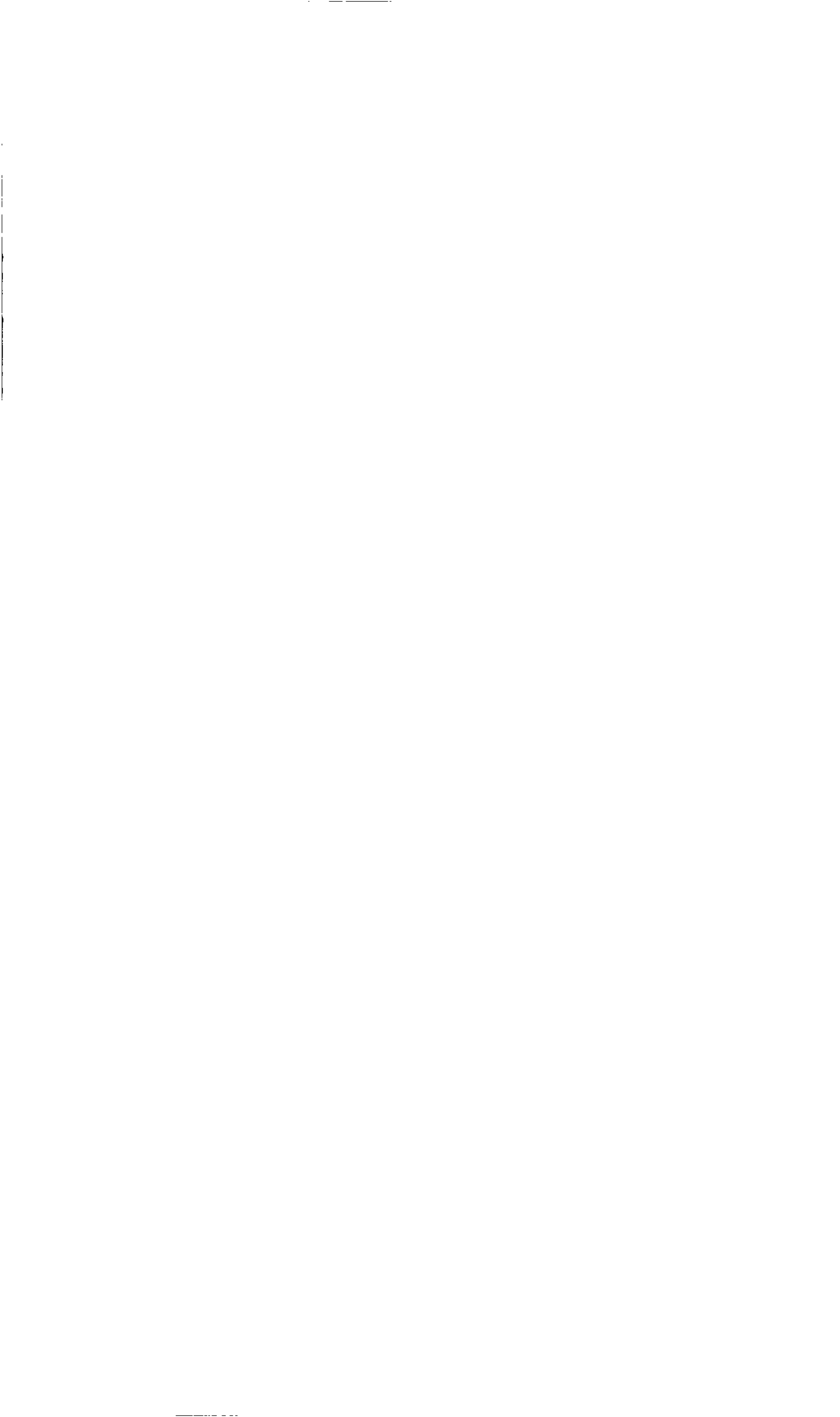


3 7531 02729550 1



LA SAVOIE

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE



LA SAVOIE

Littéraire & Scientifique

REVUE TRIMESTRIELLE

PUBLIÉE

Sous le patronage de l'Académie de Savoie

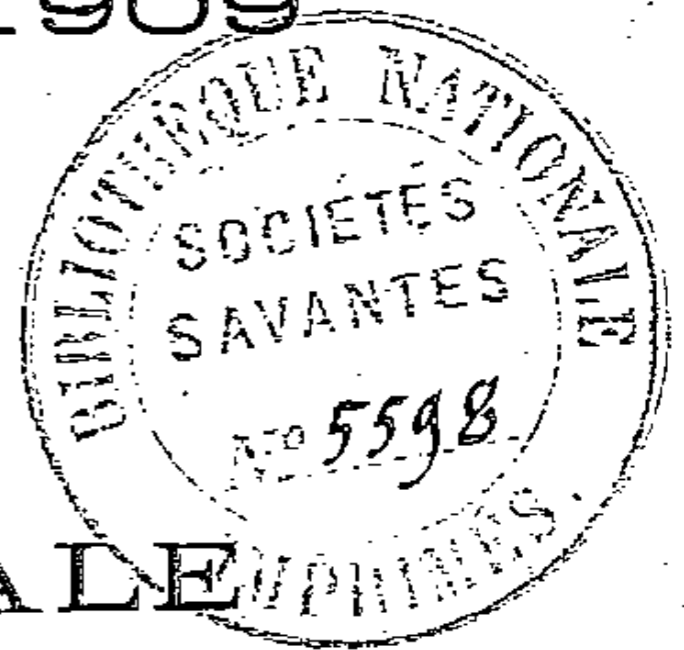
Années 1908 et 1909

AVEC

TABLE GÉNÉRALE

ET

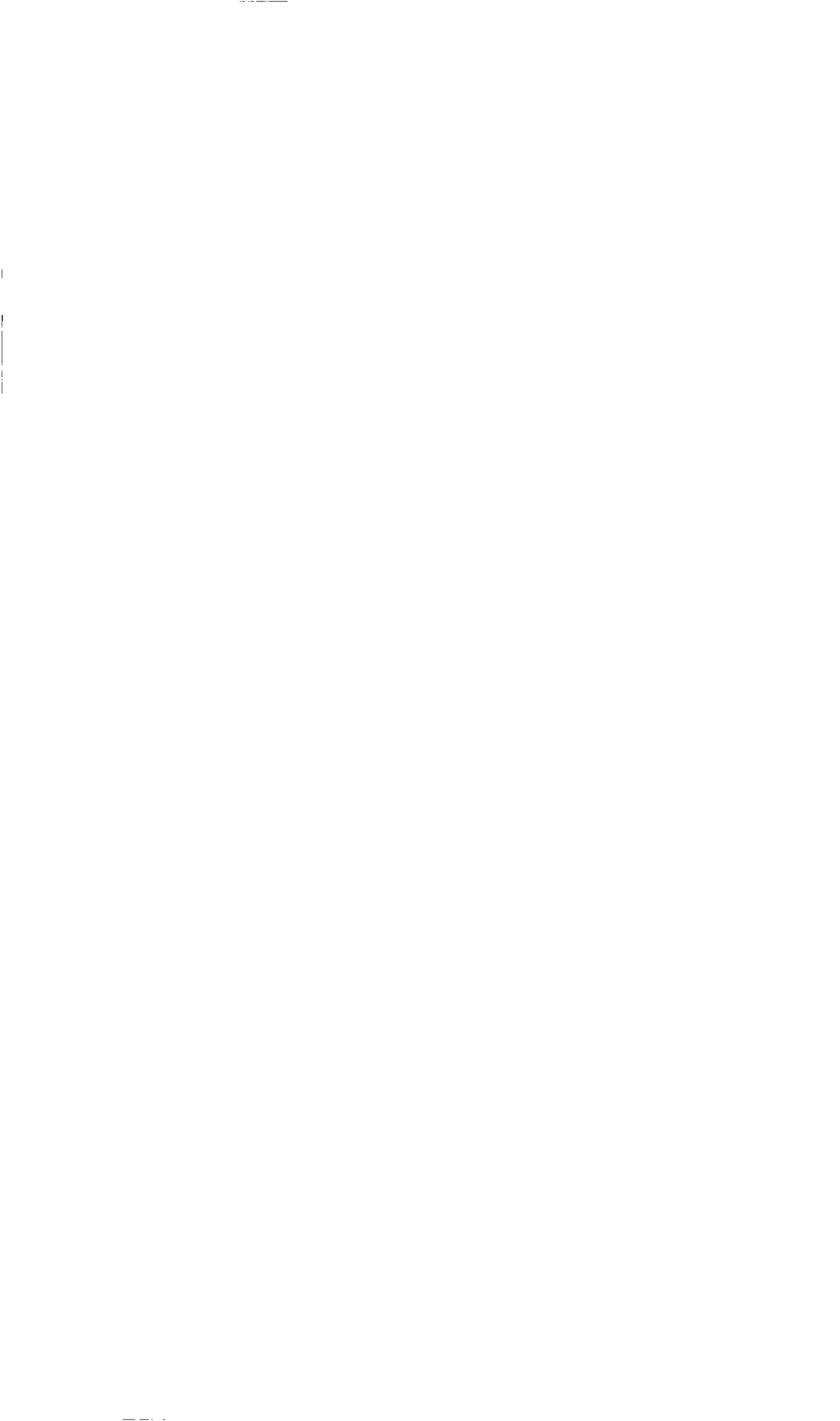
TABLE ANALYTIQUE



CHAMBÉRY

IMPRIMERIE GÉNÉRALE SAVOISIENNE

5, Rue du Château, 5.



LA SAVOIE

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

CHRONIQUE

Nouveaux membres. — L'Académie de Savoie a nommé *membres effectifs* : MM. Ferdinand Dullin, conseiller à la Cour d'appel de Grenoble, et le baron Clément du Bourget ; *membres correspondants* : Mgr Bauron, curé de Saint-Eucher à Lyon ; MM. le chanoine Paget, l'abbé Eugène Revel, l'abbé Louis Bimet, professeur au Grand Séminaire ; MM. Arthur Bertin, architecte ; Emile Baux, avoué honoraire à la Cour de Lyon ; Douxami, maître de Conférences de Géologie à l'Université de Lille ; Pierre Arminjon, professeur à l'École Khédiviale de Droit du Caire ; Jules Cochon, conservateur des eaux et forêts en retraite, chevalier de la Légion d'honneur.

Une question d'érudition littéraire. — Dans la préface de *l'Introduction à la vie dévote*, on trouve les deux vers suivants :

L'architecte est un sot, qui privé de raison
Fait le portail plus grand que toute la maison.

Le 20 mai 1613, saint François de Sales les cite avec cette variante :

Je hay l'architecteur, qui privé de rayson
Fait le portail plus grand que toute la mayson.

De quel auteur sont tirés ces vers ? de Nouvellet ? Nous espérons qu'un de nos érudits lecteurs nous donnera la solution de ce problème littéraire.

La Société historique subalpine et l'Académie de Savoie. — Cette Société savante dont les travaux font autorité dans le domaine des sciences historiques a bien

voulu échanger ses publications avec celles de l'Académie de Savoie. En outre, M. Gabotto, l'éminent président de la Société, et M. Patrucco, son secrétaire, ont fait don à l'Académie de leurs publications personnelles. C'est une riche mine de documents et d'études érudites, comme on a pu en juger en lisant, dans notre dernière *Bibliographie historique*, le sommaire des travaux contenus dans l'un des volumes de cette collection qui intéresse plus spécialement l'histoire de la Savoie.

L'Armorial de Savoie. — Le comte Amédée de Foras ne pouvait décidément avoir pour achever cette œuvre magnifique un continuateur plus digne que le comte de Mareschal de Luciane, le très distingué vice-président de l'Académie de Savoie. Celui-ci a su si bien s'approprier le goût, l'érudition, la conscience rigide du Bénédictin de Thuysset, qu'il n'y a véritablement pas de différence, — et c'est le plus bel éloge qu'on puisse en faire, — entre la série continuée et l'œuvre personnelle du regretté fondateur de l'Armorial.

Il faut louer aussi le zèle infatigable avec lequel M. le comte de Mareschal poursuit son œuvre. Trois nouvelles livraisons viennent de paraître. Elles contiennent les généalogies des familles *Perrin de Lépin, Perrucard de Ballon, de Pesmes, de Seyssel, Picolet d'Hermillon, de Pignier, de Pignier du Fontany, de Pingon, de Piochet, de Piolenc, de Planchamp, de Pionjon*. Décidément, l'Armorial de Savoie arrivera à la fin de l'alphabet plus vite que le Dictionnaire de l'Académie française.

(Voir dans le Bulletin historique l'article consacré à cette publication.)

Un centenaire académique. — L'Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Aix-en-Provence s'apprête à célébrer, le 9 avril prochain, le centenaire de sa naissance. M. le Président de cette Académie a écrit à celle de Savoie pour l'inviter aux fêtes qui doivent avoir lieu à cette occasion. Au nom de l'Académie de Savoie, M. le Président a répondu par la lettre suivante :

Chambéry, le 6 février 1907.

Monsieur le Président et honoré Confrère,

L'Académie de Savoie a reçu la gracieuse invitation que vous lui avez fait l'honneur de lui adresser et elle m'a chargé, dans sa séance d'hier, de vous en exprimer sa plus vive reconnaissance. Si, ce que nous ne savons encore, l'un d'entre nous peut, malgré la distance, aller représenter notre Compagnie à la célébration du centenaire de la vôtre, je m'empresserai de vous en informer avant *le 10 mars* ; mais, dès aujourd'hui, j'ai tenu à vous dire combien nous avons été touchés de la délicate pensée qui vous pousse à unir, dans cette solennité touchante, la Benjamine de la famille française à sa glorieuse sœur aînée de Provence.

Veillez agréer, etc.

LE PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE.

La Savoie dans l'Uruguay. — Dans son numéro du 1^{er} novembre 1907, un journal catholique de Montévidéo, *El Amico del Obrero (L'Ami de l'Ouvrier)*, publie, traduit en espagnol, un article inédit de M. François Descostes sur la *Peine de mort et la Grâce de Soleilland*.

Cet article avait été demandé à l'auteur par un de nos compatriotes d'origine, M. Dumoulin-Varonnes, ancien élève du pensionnat de La Motte-Servolex, qui est lui-même un des collaborateurs les plus distingués du vaillant journal de l'Uruguay.

Syndicat d'Initiative de la Savoie. — A l'ouverture de l'assemblée générale annuelle, tenue à Chambéry le 26 janvier 1908 à la Mairie de Chambéry, M. le docteur J. Tissot, membre du Conseil d'Administration, a présenté un très remarquable rapport sur les travaux de cette Société qui contribue si puissamment à la prospérité de notre région et qui groupe toutes les bonnes volontés sous le drapeau de l'amour de la Savoie.

D'ingénieux aperçus, de pittoresques descriptions, des citations heureuses empruntées à Montaigne, à J.-J. Rousseau, à Topfer, à Alphonse Daudet, agrémentent cette œuvre littéraire autant que scientifique et pratique qui fait honneur à son auteur et que liront avec fruit tous les amateurs de tourisme et les admirateurs de nos Alpes françaises.

— *La Savoie Pittoresque*. — Le Syndicat d'Initiative de la Savoie, aux généreux efforts duquel nous devons de voir notre beau pays de plus en plus connu, visité et admiré, va incessamment publier son petit livre illustré, qui obtient toujours un si légitime succès et sur la couverture si artistique duquel on peut retrouver les signatures de maîtres et d'artistes regrettés tels que Morion et Viotti, à côté de celles d'artistes en pleine vigueur de talent tels que Filliard et Revel. Cette année, la première page a été confiée à un de nos peintres justement estimés, Sauvignier. L'original, exposé à la vitrine des Portiques, chez Janin, représente un paysage de la Vanoise d'un coloris superbe et d'une vivante réalité.

A propos du Congrès préhistorique. — *Une lettre de M. Stanislas Meunier*. — L'éminent professeur du Muséum d'histoire naturelle vient d'écrire à M. le Président de l'Académie de Savoie la lettre suivante :

Paris, le 10 novembre 1907.

Mon cher Président et ami,

En ouvrant la livraison qui m'arrive de *La Savoie littéraire et scientifique* et en la lisant avec l'avidité que m'inspire invinciblement chacun de ses fascicules, j'y vois que vous voulez bien escompter d'avance ma participation au Congrès préhistorique de 1908. Je vous en remercie comme d'une preuve des plus précieuses de votre si flatteuse amitié. Oui, certes, vous pouvez compter sur moi ; je serai toujours heureux et fier de me trouver parmi vos collaborateurs.

En attendant, je vous prie de croire à la nouvelle expression de mes sentiments les plus cordialement dévoués.

Stanislas MEUNIER.

PROGRAMME DU CONGRÈS PRÉHISTORIQUE. — Voici les principaux points du programme élaboré par le Comité parisien d'organisation. Les assises du Congrès se tiendront du *lundi 24 au dimanche 30 août* inclusivement. Les trois premières journées (24, 25 et 26 août), à *Chambéry*, seront consacrées aux présentations, communications et discussions scientifiques, ainsi qu'à des visites archéologiques. Les autres journées seront réservées à des excursions

scientifiques, et notamment à la visite des villes et des musées d'*Aix-les-Bains* et d'*Annecy* ; du *lac du Bourget*, où une pêche préhistorique sera organisée à bord d'un bateau ; de *lac d'Annecy* et du *lac d'Aiguebelette*. L'excursion finale aura lieu, par Modane, au Mont-Cenis (*Roches à gravures*) et dans la magnifique vallée de la Tarentaise. Les questions les plus intéressantes inscrites à l'ordre du jour sont les suivantes : 1° Les Palafittes ; leurs âges. 2° Le Paléolithique en Savoie et ses rapports avec l'extension glaciaire. 3° Le Néolithique des Alpes. 4° Blocs à gravures préhistoriques.

Le Congrès comprend des *membres titulaires* et des *membres adhérents*. Les membres titulaires paient une cotisation de 12 francs. Seuls, ils ont droit au volume des Comptes-rendus de la session. Les membres adhérents paient une cotisation de 6 francs ; mais on n'admet comme membres adhérents que les personnes faisant partie de la famille des membres titulaires. Le comité local n'est pas encore organisé ; nous en donnerons la composition dans un numéro suivant.

Pour les communications et renseignements, s'adresser à M. le Dr *Marcel Baudouin*, secrétaire général du comité, à Paris, rue Linné, 21.

Les adhésions et cotisations sont reçues chez M. *Louis Giroux*, trésorier du Comité, avenue Victor-Hugo, 9 bis, à Saint-Mandé (Seine).

Histoire de Mgr C.-F. de Thiollaz, premier Evêque d'Annecy, et du rétablissement de ce siège épiscopal. — M. le Président de l'Académie de Savoie a adressé la lettre suivante à M. le chanoine N. Albert, auteur de cette publication :

Chambéry, le 20 décembre 1907.

« Monsieur le Chanoine et très honoré Confrère,

« Vous venez de faire *une œuvre* dans la plus haute acception du mot, une belle et grande œuvre qui enrichira la littérature historique de notre chère Savoie et classera votre

nom d'une façon définitive parmi ses historiens les plus estimés. Il ne m'appartient pas de juger et je craindrais de ne pas louer autant qu'il le mérite un ouvrage considérable, qui a exigé de votre part un labeur de Bénédictin et pour la confection duquel, avec la patience d'un érudit, l'indépendance d'un magistrat instructeur et la conscience scrupuleuse d'un véritable historien, vous n'avez négligé ni les transports, ni les confrontations, ni les démarches, ni le dépouillement méticuleux des archives publiques et privées.

« Vous avez déjà reçu, mon cher et très honoré Confrère, un témoignage qui vous vient de la plus haute autorité qui soit au monde ('). Devant celui-là, tous les autres pâlissent ; il a dû aller droit à votre cœur de prêtre, de Savoyard et de Français ; il suffit à vous récompenser de l'effort de toute une vie, puisqu'en écrivant celle du grand confesseur de la foi et, ne l'oublions pas, du grand citoyen qui fut à la fois l'une des gloires de l'Eglise et le sauveur de l'unité politique de la Savoie, en 1815, vous avez en réalité écrit, et de main de maître, toute une page de leur histoire, à une époque tragique et féconde en événements et en leçons.

« En contemplant avec un amour tout paternel les deux beaux volumes issus de votre cœur de prêtre, de votre âme de patriote et de votre plume d'écrivain de bonne race et de haute tenue, vous pourrez, Monsieur le Chanoine, vous dire à vous-même sans fatuité : *Exegi monumentum*. Votre nom restera intimément uni dans nos annales à celui de Mgr de Thiollaz, comme celui de Charles-Auguste de Sales l'est à la mémoire du plus aimable des Saints. Toutes nos bibliothèques tiendront sans doute à s'enrichir d'un livre qui y prendra l'une des places d'honneur et, en vous reposant dans la légitime satisfaction d'un noble devoir noblement accompli, vous conserverez celle d'avoir mis en pleine lumière une des grandes figures de notre histoire provinciale et jeté par là

(1) Allusion à une lettre de S. E. le Cardinal Merry del Val où l'on trouve ces paroles : «... C'est avec plaisir que Sa Sainteté a remarqué l'importance « historique de cet ouvrage, qui, mettant en lumière la grande figure de l'infatigable Apôtre d'Annecy, enrichit de documents et de faits inédits les glorieuses annales de Savoie... ».

un éclat nouveau sur un nom aussi honorablement connu et aussi bien porté que l'est le vôtre dans notre vieille terre de Savoie.

« Veuillez agréer, Monsieur le Chanoine et très distingué Confrère, l'hommage bien sincère de ma reconnaissance patriotique et de mon respectueux dévouement.

« Fr. DESCOSTES,
« *Président de l'Académie de Savoie.* »

Le portrait de M. Louis Bérard. — On admire depuis quelques jours dans la vitrine de M. Janin le portrait de l'éminent et vénéré président de l'Union artistique par J.-B. Grosso. Cette œuvre est digne du modèle et du peintre dont elle restera l'une des meilleures toiles entre tant d'autres qui lui ont conquis déjà tous les suffrages.

L'artiste qu'est lui-même M. Louis Bérard est vivant dans son portrait : ce sont bien sa physionomie si puissamment originale, ses yeux, sa bouche, jusqu'à son geste familier que le peintre a saisis en le plaçant dans le cadre de sa vie artistique quotidienne. On retrouvera bien là tout entier le penseur, l'homme d'action, le camarade d'atelier demeuré jeune malgré le cours des années. Cette toile, destinée au Cercle de l'Union, l'ornera comme un tableau de maître. L'artiste s'y est surpassé et il ne pouvait, certes, choisir une meilleure occasion pour affirmer la fécondité, la vigueur et la souplesse d'un pinceau depuis longtemps de taille à aborder la grande épreuve du Salon.

Le Congrès historique de Turin. — Sous l'impulsion très active de la Société historique subalpine, les Sociétés savantes du nord de l'Italie se réunissent périodiquement, comme les Sociétés de la Savoie, à leur exemple, peut-être. Le 9^e Congrès a eu lieu à Turin en 1906 ; il a été très brillant par le nombre des Congressistes et par l'importance des communications. Nous avons reçu récemment, seulement, grâce à l'obligeance de la Société historique subalpine, le Compte-rendu publié en 1907. Les résolutions générales du Congrès sont intéressantes à signaler ; elles se rapportent à

la préparation d'une carte toponomastique du Piémont et d'un *Corpus Inscriptionum* du moyen-âge ainsi qu'à la diffusion des études historiques par l'introduction de l'histoire locale dans le programme des écoles. Deux communications faites au Congrès peuvent intéresser nos lecteurs. M. Dino Muratore a discuté la date de la fondation de l'Ordre de l'Annonciade : l'Ordre aurait été fondé en 1364 — et non en 1362 — par le Comte Vert à l'occasion de la promesse faite par le Prince à Avignon au pape Urbain V de prendre part à la Croisade. Une deuxième communication, d'une portée historique générale, a été faite par M. Max Bruchet sur la nécessité de préparer un supplément au Glossaire de Ducange. Après avoir signalé de nombreuses monographies publiées en Savoie, dans l'Ain et en Suisse, le savant archiviste passe lui-même en revue toute une série de termes employés dans les chartes de la Savoie et du Piémont et qu'on ne trouve pas dans le Glossaire. Ce rapport aussi clair qu'érudit a fait impression sur l'assemblée qui a émis un vœu conforme dont la Société historique subalpine a bien voulu assurer la réalisation.

A travers les Livres et Revues. — Mgr BOTTERO, de Chambéry, évêque de Kumbakonam, publie une traduction de *l'Ancien Testament en tamoul* : in-8 de 995 p. sorti des presses de la Mission catholique de Pondichéry. Travail colossal qui rendra les plus grands services à nos missionnaires des Indes.

— Sous le titre : *Essai de Grammaire, 1^{re} partie, du nom au verbe* (Annecy, Abry, 1907, in-8, 35 p.), M. DESORMAUX réunit en brochure deux articles philologiques publiés dans la *Revue Savoisiennne* : étude didactique, savante, mais très claire, de nos parlers savoyards, qui nous permet d'espérer la prochaine publication d'une Grammaire, complément nécessaire de l'excellent *Dictionnaire savoyard*.

— Un religieux capucin de la Savoie, exilé en Italie, le R. P. JEAN-BAPTISTE, auteur apprécié de divers travaux théologiques, a publié dans les *Etudes Franciscaines* (avril à septembre 1906) un travail documentaire considérable sur

La question du nombre des élus, qui lui a valu une longue analyse fort élogieuse dans l'*Ami du Clergé* (29 nov. 1906).

— J.-G. DE VILLEFAIGNE : *Change des monnaies étrangères*. Grand in-12 de 215 pages (Paris, Librairie de l'enseignement antiscolaire, 40, rue Laffitte) avec gravures. — M.J.-G. de Villefaigne, membre de l'Académie de Savoie, y présente un manuel pratique du change, très utile à consulter pour les économistes, les financiers et les commerçants.

— Fr. DESCOSTES et Charles MORET : *De l'incompétence des tribunaux français en matière de diffamations imputées à un journaliste étranger*. — In-8 de 73 pages (Imprimerie Savoisienne à Chambéry). — Mémoire juridique dans une intéressante question de droit international, au procès de M. Horace Micheli, rédacteur en chef et directeur politique du *Journal de Genève*, contre M. Auguste Dide, ancien sénateur.

— F. MEILI. — Sous le même titre et à la même imprimerie, in-8 de 20 pages. — Consultation sur le même sujet d'un éminent jurisconsulte suisse, M. F. Meili, professeur de droit international privé à l'Université de Zurich, membre de l'Institut de droit international.

— Fr. DESCOSTES : *Une question de droit international*. — Le *Journal de Genève* à la Cour de Chambéry. — Plaidoirie. — Supplément au *Journal de Genève* du 6 janvier 1908. — In-4° de 16 pages, Genève. — Imp. du *Journal de Genève*, rue Général Dufour, 1908.

— Henry BORDEAUX : *Promenades en Savoie*. Grand in-12 de 179 pages, de la collection des écrivains régionaux et de la série *Les Pays de France*, à la Librairie nationale. — La Savoie ne pouvait mieux figurer dans cette galerie nationale que sous la plume du brillant écrivain qui consacre le meilleur de son talent à la glorification de la terre natale. Tous les Savoyards voudront lire ce charmant ouvrage, qui contient des pages exquisés où ils se trouveront peints par eux-mêmes et où ils retrouveront le cadre de leurs horizons familiers.

— Edouard BLANC : *Un projet de voyages de jeunes gens en Lorraine et en Alsace*. — In-12 de 36 pages à l'Imprimerie Savoisienne. — Excellente publication, qu'il faut répan-

dre dans les rangs de notre jeunesse amollie ; noble appel au patriotisme et au culte du souvenir de l'année terrible, inspiré par une pensée très haute et traduit en ce style vibrant, alerte et de fière allure qui caractérise le remarquable talent de l'auteur. A quand le départ pour les Vosges et les bords de la Meurthe et de la Moselle?...

— Fr. DESCOSTES : *Le Bloc libéral aux élections de 1908*. In-12 de 29 pages à l'Imprimerie Savoisiennne. — Discours prononcé au banquet populaire de Saint-Alban (Savoie), le 20 octobre 1907, sur la situation politique contemporaine.

— Notre compatriote, M. le chanoine BOLLON, archiprêtre de la cathédrale d'Alger, vient de publier (Alger, Imprimerie Saint-Augustin) ses *Conférences faites à la messe des hommes*, conférences solides, pleines d'actualité et empreintes d'une conviction toute apostolique qui ont valu au dévoué curé d'Alger un magnifique succès, puisque plus de 4.000 hommes assistaient à ces instructions.

— M. Daniel MOURRAL, inspecteur des Eaux et Forêts, publie un *Glossaire des noms topographiques les plus usités dans le Sud-Est de la France et les Alpes occidentales* (Grenoble, Drevet, in-12, 124 p.). Essai philologique très pratique, sous forme alphabétique, très clair, sans prétention scientifique, mais qui rendra des services pour l'histoire locale.

— Mgr PILLET, Consulteur de la Congrégation du Concile, commence dans les *Questions ecclésiastiques* (n° 1, janvier 1908) une étude savante et précise sur le Décret *Ne Temere*, concernant les fiançailles et le mariage, édicté par la S. Congrégation du Concile d'après l'ordre et avec l'autorité du Pape Pie X, décret qui sera mis à exécution à partir du dimanche de Pâques, soit le 19 avril 1908.

AVIS

Nous rappelons, pour répondre à certaines préoccupations de nos honorables lecteurs, que la Savoie littéraire et scientifique est envoyée gratuitement à tous les membres effectifs, agrégés et correspondants de l'Académie de Savoie.

LE MOUVEMENT DES IDÉES RELIGIEUSES DANS L'INDE ANGLAISE

Lettre de Monseigneur Bottero

Kumbakonam, le 1^{er} août 1906.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

J'ai l'honneur de vous informer que je vous expédie, par la malle de ce jour, quelques-uns des ouvrages que j'ai écrits à différentes époques pour aider à l'instruction et à la formation religieuses des chrétiens de ce pays. Vous recevrez le reste plus tard.

Les deux volumes — un peu gros — sont le récit des merveilleuses apparitions de la Sainte Vierge à Lourdes. L'un est écrit en langue Bengali, il a pour titre : *Ama-der Lourdes Corttrir itihash*. Je l'ai composé, il y a douze ans, quand j'étais curé de notre Loge française de Chandernagor, et l'ai édité à Calcutta. Le caractère Bengali n'est qu'une variation du « Déva-Nagari » qui sert généralement à l'écriture du sanscrit. L'autre est écrit en tamoul, avec les caractères propres à cette langue. Je l'ai composé, il y a quelque trente ans, et l'ai édité à la presse de la Mission catholique, à Pondichéry. Il a pour titre : *Lourdes Madavine tērisana tsaridēi*.

Le troisième est intitulé en tamoul : *Moundam pada poustagame*, ou, en français : 3^e livre de lecture. Je l'ai écrit sur la demande du Gouvernement français dans l'Inde, pour les écoles natives des territoires de Pondichéry et de Karikal.

Vous voudrez bien excuser la mauvaise apparence de ces volumes. Le papier, l'impression, la reliure laissent beaucoup à désirer. Il y aura, du reste, peu de personnes qui demanderont à les lire. Les trois brochures

in-16 qui accompagnent les volumes dont j'ai parlé sont les Vies de sainte Thècle, de sainte Cécile et de sainte Agathe ; je les ai écrites au bénéfice des petites filles païennes ou chrétiennes qui fréquentent nos écoles, pour mettre devant leurs yeux un idéal que la philosophie hindoue est incapable de leur inspirer.

Je vous ai fait savoir que les Evêques de la province ecclésiastique à laquelle appartient mon diocèse m'avaient chargé de la traduction de la sainte Bible en langue tamoul. J'y ai travaillé avec acharnement, puis-je dire, durant plus de dix ans. L'impression de l'*Ancien Testament* touche à sa fin. L'an prochain, j'éditerai le *Nouveau Testament* ; et, si Dieu me conserve jusque-là, je ferai de l'année 1908 une année jubilaire, durant laquelle je remercierai le Ciel d'avoir fait à *un Savoyard* le grand honneur d'éditer pour la première fois nos saints Livres, au complet, en langue tamoul, avec notes et explications des passages les plus difficiles.

Dieu merci, après de longues années d'une lutte acharnée, la religion chrétienne commence à se faire une place respectable au milieu du fouillis des systèmes philosophico-religieux qui ont envahi l'Inde depuis 4.000 ans. Encore un siècle, peut-être deux, et l'on peut espérer que l'Hindouisme, qui déjà se désagrège, fera place à la religion catholique. Nous avançons, lentement il est vrai, mais à pas sûrs. Déjà nous comptons plus de 2 millions de fidèles... C'est peu si on les compare aux 295 millions qui peuplent le pays, mais chaque année nous conquérons de nouvelles positions. Le Brahmanisme bat en retraite ; mais il est encore loin de jeter bas les armes. En attendant, pour masquer ses défaites à l'étranger et se donner à lui-même l'illusion d'une surabondance de vie, il envoie des missionnaires au dehors, surtout en Amérique, prêcher la doctrine du Védanta.

Quelle chose curieuse ! Jusqu'à ces dernières années, les Indiens se proclamaient fils de Dieu ; leur nation était la nation choisie et prédestinée entre toutes

pour connaître la vérité. Aucun autre peuple, disaient-ils, ne saurait la comprendre ni la goûter. Parmi les Hindous eux-mêmes, les brahmes seuls avaient le privilège de posséder, retenir et lire les Védas, et de les enseigner aux membres des autres castes. Actuellement tout est changé; on veut que toutes les nations de la terre embrassent la religion hindoue! Quelle est la cause prochaine de cette volte-face et de ce changement de tactique?

La voici : depuis une cinquantaine d'années, le Gouvernement anglais a répandu, comme un torrent, la haute éducation parmi le peuple. Pour gagner un emploi public de 1.800 francs par an, il faut apporter des brevets et des diplômes. *Auri sacra fames!* Aryas, Mogols, Touraniens, Arabes, gens de toute caste et de tout sang, tous, jusqu'aux nigritos pariâtres et aux blanchisseurs, ont envoyé leurs fils dans les collèges apprendre la langue anglaise, la littérature anglaise, les sciences et les arts européens. Les bacheliers courent nos rues, les licenciés et les maîtres ès-arts sont déjà légion. — C'est à cela, plus encore qu'à la prédication directe de l'Evangile, qu'est dû le mouvement de désagrégation qui se manifeste dans le brahmanisme. Les livres sacrés des Hindous, que le brahmane dérobaît avec un soin si jaloux à la connaissance du vulgaire, sont maintenant traduits dans tous les idiomes du pays et livrés aux Soudras. Les Védas ont beaucoup perdu à être vus de près par tant de profanes! Si le Christianisme n'était pas là, ce grand peuple, si intelligent et si profondément religieux, risquerait de devenir une nation d'athées, *quod Deus avertat!*

L'Hindoustan est agité, vous ai-je dit, à cause du naufrage partiel des antiques idées religieuses et philosophiques qui lui donnaient sa vie et ses institutions nationales; les navires d'Europe et d'Amérique, outre cela, lui apportent chaque jour des centaines d'ouvrages et de journaux de toute nuance. Nos pauvres Indiens, dans le méli-mélo de tant d'opinions sociales et politiques

diverses, ne savent plus distinguer le vrai du faux ! Aujourd'hui, toutes les têtes sont en l'air. On a vu le Japonais, un homme de couleur, un Asiatique, « *un payen !* » battre à plates coutures le Russe, un blanc ! « *un chrétien* » ; le Russe, assez puissant pour inspirer de la crainte, même aux Anglais !... Les yeux de l'Indien se sont ouverts. Voilà que le Bengali, l'intellectuel de la presque-île, intrigue, comme il sait le faire ; il se grise de son importance et cherche à griser le reste de la population. On voit en tous lieux des réunions patriotiques, des processions aux flambeaux, des résistances acharnées aux lois du pays. Les Européens sont insultés, on se moque d'eux, on les tourne en ridicule. On crie sous leur nez : « *Bandé Mataram* », dans la persuasion que cette parole leur fait peur. On s'est ligué contre le commerce européen. On n'achète plus de toiles de Liverpool. La jeunesse des écoles monte la garde à la porte des grands magasins. Si un provincial veut y entrer, on fait tout au monde pour l'en détourner ; et s'il y fait une emplette, on s'empare des objets achetés et on les détruit. D'autre part, on fait des souscriptions « nationales » pour attirer des Japonais dans l'Inde. Les Anglais viendront à bout de ces velléités de nationalisme : j'en suis persuadé.

J'ai laissé, Monsieur le Secrétaire perpétuel, courir ma plume sans contrôle. J'oubliais que vous connaissiez ces choses mieux que moi ! Mais aussi, pourquoi m'avoir nommé « membre correspondant » ? Veuillez agréer pour vous-même, et faire agréer à MM. les Académiciens, l'hommage de mes sentiments bien respectueux.

† J.-M. BOTTERO,
Membre correspondant.

La vie sociale sous l'ancien régime

Les Contrats de mariage en Savoie

AUX XVII^E ET XVIII^E SIÈCLES

En dépouillant, aux Archives d'Etat de Genève (1), le registre de 1730 du *Tabellion* des bailliages de Ternier et Gaillard, nous y avons relevé divers actes intéressants, entre autres un contrat dotal qui peut servir de type pour reconstituer la physionomie générale des conventions matrimoniales de l'époque entre époux appartenant à la classe aisée.

Nous nous proposons d'analyser ce contrat ligne par ligne et de fournir chemin faisant au lecteur, sous forme de notes, une réponse documentée à tous les points d'interrogation qui pourront se poser à son esprit.

Les parties sont M^e *Laurent* BORGEL, notaire collégié, du Châble, paroisse de Beaumont, et Demoiselle *Marguerite* DESCOSTES, de Rumilly. L'acte est reçu, le 15 mai 1730, par M^e RENAUD (2), notaire au bailliage de Ternier, dans la maison de M^e *Thomas* DESCOSTES, notaire et bourgeois de Rumilly, frère de la future épouse.

M^e *Laurent* BORGEL était fils de *Claude-François* BORGEL. Ce dernier exerça au Châble, pendant trente ans, de 1698 à 1728, l'office de notaire et de châtelain de Pomier. Il eut pour épouse Demoiselle *Françoise-Gasparde*, fille de M^e *Jean-Pierre* BRILLION, de Saint-Genis, au pays de Gex.

De cette union naquirent *Charles-Antoine*, qui mourut curé de Chavanne, en 1754, et *Laurent*, qui succéda à son père, en 1728, dans l'office de notaire collégié

au Châble et de châtelain de Pomier. Il exerça le notariat jusqu'en 1779. De son union avec *Marguerite* DESCOSTES, M^e *Laurent* BORGEL eut *Pierre*, qui devint chartreux de Pomier, et *Jacques-André*, qui lui succéda comme notaire et châtelain et fut maire de Beaumont de 1793 à 1816. *Jacques-André* BORGEL eut un fils, *Joseph-Marie*, lequel, après avoir succédé à son père comme notaire, devint greffier du Tribunal d'Annecy. Il eut une fille : *Anne-Augustine*, qui épousa à Saint-Julien, le 3 janvier 1837 ⁽³⁾, *Gaspard-Léandre* FOLLIET, docteur en droit, intendant de Maurienne de 1849 à sa mort (7 septembre 1852). De cette union naquit entre autres *André-Eugène* FOLLIET, né le 18 mars 1837, député, puis sénateur de la Haute-Savoie, décédé à Paris le 22 mars 1905 ⁽⁴⁾.

Marguerite DESCOSTES (on écrit indifféremment *Descostes*, *Decostes* et *Decotes* ⁽⁵⁾ dans l'acte) était fille de feu s^r *Joseph* DESCOSTES, bourgeois de Rumilly, et de *Anthoinette*, fille de respectable *Etienne* GANTIN, de Chambéry. Elle naquit à Rumilly. Son frère, M^e *Thomas* DESCOSTES ⁽⁶⁾, était natif de Vaulx ⁽⁷⁾. Ce dernier constitue pour la dot de sa sœur la somme de 2.400 livres ⁽⁸⁾ pour tous droits que cette dernière pouvait espérer dans l'hoirie de son père et dans celle de ses oncle et tante : R^d *Pierre* DESCOSTES, curé de Cheitonnex ⁽⁹⁾, et *Marguerite* DESCOSTES, veuve de M^e *Claude-François* Vidonne. La mère de la future épouse donne 500 livres pour les droits que cette dernière pouvait prétendre en vertu du testament de R^d *Thomas* DESCOSTES, de son vivant bachelier de Sorbonne, curé de Saint-Julien ⁽¹⁰⁾. *Claudine*, fille de feu *Pierre* BORNENS, veuve du s^r *Nicolas* RAVOIRE, natif d'Etersy (Etercy), bourgeoise de Rumilly, cousine et marraine de la future, lui donne 230 livres payables après son décès. Le *trossel* de *Marguerite* se compose de 30 livres d'étain, moitié fin, moitié commun, tant en plats qu'en assiettes ; trois douzaines et demie de coiffes, quatre habits complets :

l'un est de toulousine tout neuf, deux autres sont d'étamine et le quatrième de *caddy* noir; une vache âgée d'environ 5 ans « et c'est outre ses autres habits et linges quotidiens ».

Les témoins énumérés dans l'acte sont : Louis, fils de s^r Claude Gantin, bourgeois de Chambéry; spectacle Charles-Antoine Paget, avocat au Sénat, juge du marquisat de Ternier, et Pierre Roquette, maître chirurgien et bourgeois de Rumilly. Les parties et les témoins signent au bas de la minute, sauf la mère de la future épouse « pour ne savoir ».

Quinze mois après leur mariage (19 août 1731, Collob notaire), M^e Laurent Borgel et son épouse Marguerite Descostes « réfléchissant sur le tems de la vie veulent se donner des preuves réciproques de leurs amours » et font leur dernier testament.

Marguerite Descostes donne et lègue par droit d'institution particulière à D^{lle} Antoinette Gantin, veuve de Joseph-Antoine Descostes, sa chère mère, la légitime de ses biens, payable un an après son décès par ses héritiers et institue M^e Borgel, son mari, son héritier universel « conjointement avec le posthume ou les posthumes dont elle est enceinte, et au cas que ce soit une fille ou qu'il y en eut deux elle leur lègue aussy et délaisse la moitié de ses biens par droit d'institution particulière. »

M^e Laurent Borgel donne et lègue à sa « chère femme » la somme de mille livres payables par ses héritiers un an après son décès; et c'est outre tous les avantages et prérogatives portés par leur contrat de mariage.

Grâce aux notes dont ils sont accompagnés, les actes dont nous venons de donner la sèche analyse s'animeront aux yeux de nos lecteurs et ils nous auront servi à reconstituer la vie des familles d'autrefois à l'aide de celles qui ont été visées dans cette étude ⁽¹¹⁾.

Norbert DUNOYER,

*Membre correspondant de l'Académie
de Savoie.*

NOTES

(¹) Les Archives d'Etat de Genève, situées à l'Hôtel-de-Ville, sont tous les jours ouvertes au public (sauf le jeudi et le dimanche) de 8 h. 1/2 à midi et de 1 h. 1/2 à 3 heures. Les registres du tabellion des bailliages de Ternier et Gaillard, fort bien conservés, partent de l'année 1697 et finissent en 1793. C'est une mine inépuisable pour ceux qui s'occupent d'histoire locale. On y trouve, pour toutes les communes des deux bailliages, la nomination des syndics, exacteurs, regrettiers, de chaque année, des inventaires de châteaux, etc. M. Dufour-Vernes, archiviste actuel, se montre obligeant envers tous les travailleurs.

(²) L'étude de M^e Renaud (Jean-François) était à Saint-Julien.

(³) Duval, *Revue savoisiennne*, 1905.

(⁴) La généalogie suivante, à rapprocher de celle que nous publions plus loin, fera mieux comprendre la descendance de M^e Laurent Borgel :

M^e Claude-François BORGEL, notaire au Châble,
à
Françoise-Gasparde BRILLION, de St-Genis.

Laurent, notaire et châtelain,
à
Marguerite Descostes, de Rumilly,
(Contr. de mar. du 15 mai 1730, Renaud, n^o.)

Jacques André,
notaire,
châtelain, maire.

Dom Pierre Borgel,
chartreux
de Pomier.

Joseph-Marie, notaire, greffier
du Tribunal d'Annecy.

Anne-Augustine
à
Gaspard-Léandre Folliet,
Docteur en droit,
Intendant de Maurienne.

André-Eugène Folliet,
sénateur de la Haute-Savoie.

Pour plus amples renseignements sur la famille Borgel, voir Folliet, *Monographie de Beaumont*, dans les *Mém. et Documents de l'Académie Chablaisienne*, t. XIII et XIV.

(⁵) De *de Costis*. Peu de noms patronymiques ont subi plus de vicissitudes : *Descotes, Decotes, Decote, Descottes, Descôtes, Des Costes, Decostes, Descostès*. Certains titres anciens, notamment le contrat de mariage du 24 novembre 1684, passé en l'étude de M^{es} Plastrier et Foignard, notaires du Roy au Chastelet de Paris, entre Laurent Descostes et Charlotte Popilleau, portent *Des Costes*. L'*Armorial de Savoie*, du comte Amédée de Foras, écrit *Des Costes* ; mais l'orthographe, qui se retrouve le plus souvent dans les minutes des nombreux notaires de cette famille, de 1594 à 1876, est *Descostes*.

(⁶) Thomas Descostes fut pendant 53 ans membre du noble conseil de Rumilly. Il fut élu le 23 janvier 1732. Un de ses ancêtres, Pierre Descostes, avait été syndic de Rumilly au xvii^e siècle. Lui-même fut second syndic de cette ville en 1753, 1757, 1761, 1771, 1774, 1775, 1779 (voir François Descostes, *Les Chevaliers-Tireurs de Rumilly*, p. 35, 42, 48, 49, 53, 57, 62, 63, 65, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 78, 79, 83, 93, 95, 105). En 1742, au début de l'occupation espagnole, il fit partie de la députation chargée d'aller à Montmélian assurer le roi de Sardaigne de la fidélité des habitants de la ville de Rumilly (*Croisollet, Hist. de Rum.*, p. 145). Plus tard, comme syndic, il fut chargé par le Conseil de faire « un compliment court, relatif à la circonstance », au roi Victor-Amé III, lors de son entrée solennelle dans cette ville (23 août 1775). Il avait auparavant, avec son collègue Michel Jacquier, été délégué pour représenter la municipalité albanaise à l'audience royale tenue à Chambéry le 25 juin même année. Une lettre très curieuse de Thomas Descostes est mentionnée dans l'ouvrage de son arrière-petit-fils, *Joseph de Maistre pendant la Révolution*, tome I^{er}, pages 212 et 213. Il décéda à un âge très avancé, le 29 octobre 1785. (Conf. Fr. Mugnier. *L'Etat-civil de Rumilly-l'Albanais (1607-1793)*, p. 11, 41, 42, 43, 45, 48, 49, 51, 74, 95, 96, 97, 102, 104, 105, 106).

(⁷) Au village du Fond, où ses descendants possèdent encore la maison paternelle et les propriétés originaires. La famille avait, en outre, dès le xvii^e siècle, à Rumilly en Albanais une maison avec cour et jardin, sise en la Grande-Rue et le long du passage de la Visitation, qui est aujourd'hui la propriété de M. François Descostes et dans laquelle ses ascendants exercèrent d'une façon ininterrompue, durant près de trois siècles, les fonctions de notaire. Le répertoire de M^e Jacques Descostes, en 1606, pour ne citer que celui-là, ne comporte pas moins de 349 numéros d'actes de toute nature (ventes, échanges, obligations, quittances, contrats de mariage, donations, testaments), ce qui indique pour l'époque une intensité considérable dans les transactions et l'état de prospérité générale des affaires dans cette vallée de l'Albanais qui a été, de tout temps, l'une des plus riches du pays de Savoie. En 1814, sous le Premier Empire, le répertoire de M^e Joseph

Descostes est descendu à 121 numéros pour remonter, en 1815, à 176.

(⁶) 200 livres sont payées comptant. Les 2.200 livres restantes seront livrées huit jours après le mariage. Le notaire énumère les pièces de monnaie livrées pour parfaire la somme de 200 livres : 2 louis d'or vieux, une double pistole d'Italie, un louis d'or à la double L., 5 louis d'or mirliton, 7 écus vieux de France, une bajoire, un sol et 2 pièces de deux deniers.

J'ai cherché quelle était la valeur en livres, sols et deniers de ces monnaies en 1730. Je n'ai pu y parvenir exactement. Voici le fruit de mes recherches :

Le louis d'or vieux valait 16 liv. 12 sols 6 deniers.	2 louis : 32 livres 5 sols
La pistole d'Italie » 24 »	double : 48 »
Le louis d'or aux LL » 24 » 5 »	1 louis : 24 » 5 »
Le louis d'or mirliton » 11 » 5 »	5 louis : 56 » 5 »
1 écu vieux de France » 4 » 6 » 8 »	7 écus : 30 » 6 » 8 deniers
La bajoire » 5 » 5 »	1 bajoire : 5 » 5 »
Le sol : 1/20 ^e de la livre.	1 sol : 0 » 1 »
Le denier : 1/12 ^e du sol.	2 p. de 2 deniers : 0 » 0 » 4 »
	Total : 196 livres 8 sols 0

Il manque 3 liv. 12 sols pour faire les 200 livres. Un membre de l'Académie de Savoie pourrait-il donner la valeur exacte de ces pièces ?

(⁷) Le nom de cette paroisse du diocèse de Genève est tour à tour orthographié dans les anciens titres : *Cheytonex*, *Cheitonex*, *Cheytonnex*.

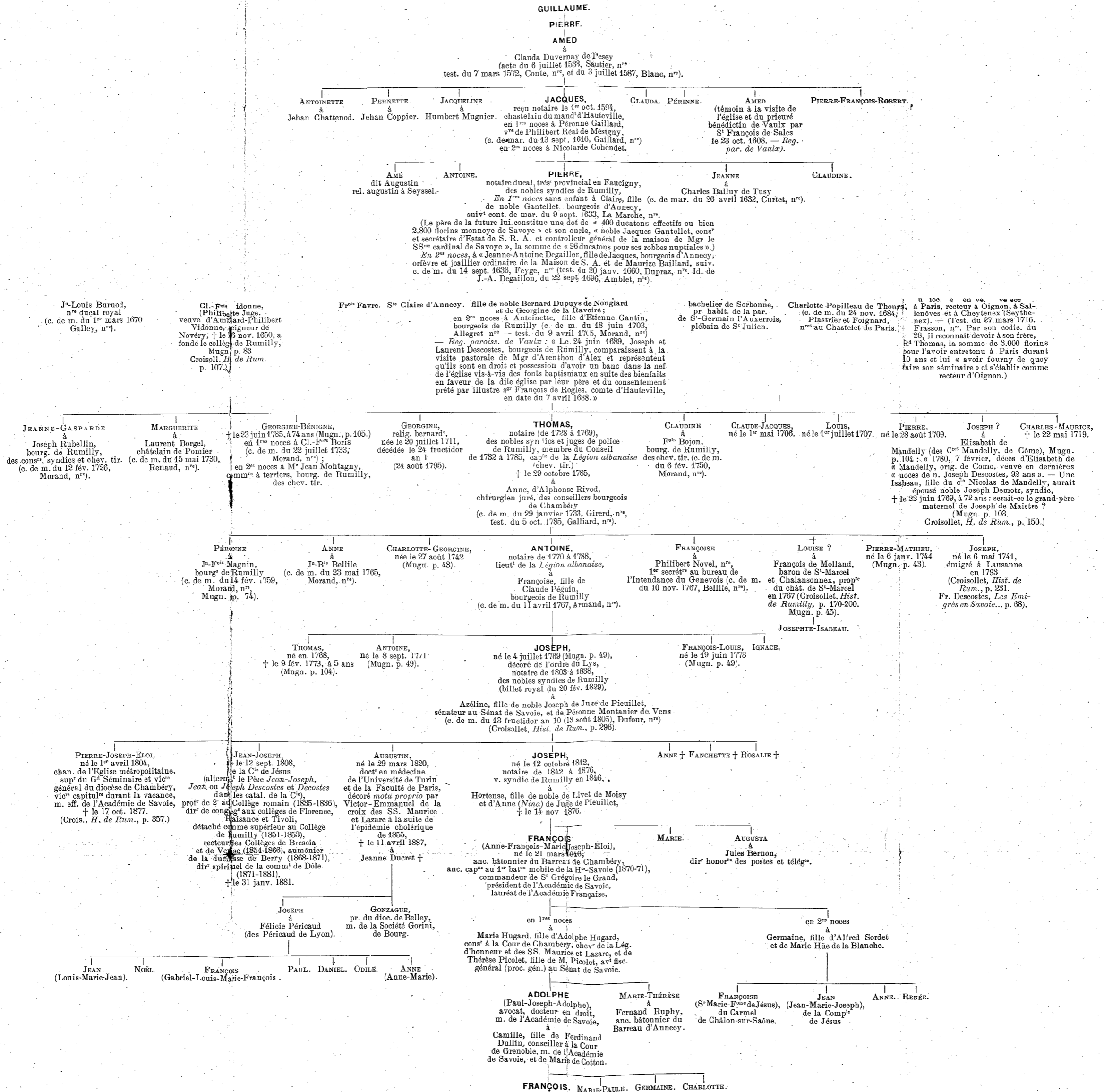
(¹⁰) Déjà, au XVII^e siècle, malgré la longueur du voyage et les difficultés des communications, de nombreuses relations existaient entre la Savoie et la capitale du royaume de France. Les jeunes gens de bonne famille de la noblesse et de la bourgeoisie allaient fréquemment étudier en Sorbonne. Saint François de Sales, ainsi qu'on le sait, y fut envoyé par son père.

Un acte du 21 février 1709, Buttin, n^o à Annecy, fait mention du R^d Père Thomas *Denambruyde* (de Nambride), prieur moderne du couvent des Dominicains d'Annecy, *bachelier de Sorbonne*. R^d Thomas Descostes, l'un des fils de Pierre, qui y avait obtenu ce grade, était tout d'abord demeuré à Paris et il fut, pendant plusieurs années, attaché comme « prêtre habitué » à l'église de Saint-Germain l'Auxerrois. Il attira à Paris son frère cadet, Pierre, qui y fit à ses frais ses études ecclésiastiques et y fut ordonné prêtre ; M^{re} Pierre rentra ensuite dans le diocèse de Genève et fut successivement recteur à Oignon, à Sallenôves et à Cheytenex (Seythenex). C'est là qu'il mourut en 1716.

M^{re} Thomas Descostes était revenu lui-même dans son diocèse d'origine et mourut plébain de St-Julien.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE DESCOSTES

d'après les minutes du 16^e au 20^e siècles, l'*Histoire de Rumilly*, de M. Fr. CROISOLLET, l'*Etat civil de Rumilly-L'Albanais (1607-1793)*, de M. Fr. MUGNIER, et les registres paroissiaux de Vaulx postérieurs à 1600, ceux antérieurs ayant été brûlés.





Pendant son séjour à Paris, son autre frère, Laurent, qui faisait le commerce de la joaillerie, vint l'y rejoindre et s'y maria avec D^{me} Charlotte Popillaud, d'une bonne famille de Thouars en Poitou. Dans le contrat de mariage cité plus haut du 24 novembre 1684 et qui fut passé devant deux « notaires du Roy au Chastelet de Paris », le futur époux est ainsi qualifié : « *Sieur Laurent DESCOSTES, m^e marchand jouailler bourgeois de la ville de Rumilly en Savoie au Diocèse de Genève, demeurant ordinairement en la dite ville, estant maintenant à Paris logé en la maison presbyteralle de l'Eglise collégiale et paroissiale de Saint-Germain l'Auxerrois* ».

La future est ainsi désignée : « *Damoiselle Charlotte POPILLEAU, ... fille de défunct Jacques POPILLEAU vivant sieur de la Roche et de Dame sa mère Marie SIBILLOT jadis sa femme aujourd'hui sa veuve demeurant ordinairement à Thouars en Poitou.* »

Le contrat mentionne la présence de « *Messire Thomas DESCOSTES, prestre habitué en l'église paroissiale de St-Germain l'Auxerrois de Paris, de Dame Anne-Marie JACOB, veuve du sieur Olivier POUILLAIN, vivant chirurgien du corps de Monsieur frère unique du Roy et maistre et juré à Paris, cousin de l'épouse, de Jean HUET, bourgeois de Paris et de Dame Catherine LAUPIN, sa femme.* »

Messire Thomas Descostes intervient au contrat et assure pour une période de douze années au futur « 200 florins (monnoye de Savoie) et 1^{er} coffre de froment mesure de Rumilly ». En outre il assure à la future, après le décès du futur, « pourveu toutesfois qu'elle ne se remarie », une pension de 20 mesures de blé, de six croizats monnoye de Savoie et son logement à son choix en la ville de Rumilly ou à la campagne ».

Cet intéressant contrat de mariage, intervenu au xvii^e siècle entre Rumillien et Parisienne, est extrait des archives de M. François Descostes.

(*) Nous sommes heureux de publier, en annexe, sur une de nos plus anciennes familles, la généalogie ci-jointe, établie avant 1839 par M. Joseph Descostes, ancien syndic de Rumilly, et mise à jour par son petit-fils, M. François Descostes, le savant et sympathique président de l'Académie de Savoie, qui a bien voulu nous la communiquer sur notre demande ; nous lui en exprimons ici notre plus vive reconnaissance.

Indépendamment de l'intérêt qu'il présente, ce document pourra suggérer à nos collègues l'idée de dresser la généalogie de leurs propres familles. Ils puiseront à cet égard une méthode et des indications utiles dans celle que nous allons reproduire.

BIBLIOTHÈQUE PROVINCIALE

Monographies communales et Archives familiales

A l'époque où nous vivons, avec les moyens de communication extra-rapides que nous devons à la science moderne, notre planète est devenue trop petite ; l'existence des peuples comme celle des individus se trouve transformée et on peut bien dire qu'une bonne partie de l'humanité passe son temps à courir les grands chemins, quand ce n'est pas la grande mer... En ce moment, la nouvelle équipe du New-York-Paris a entrepris en automobile sa revue des deux mondes, dont nous pouvons suivre les phases jour par jour, presque heure par heure, comme s'il s'agissait d'un raid dans la vallée de Chambéry. De là une *extériorisation* à outrance qui anesthésie les idées de province, de clocher, de famille. Il est permis de se demander si la somme du bonheur individuel s'en trouve augmentée ou si elle n'en est pas au contraire amoindrie : l'agitation de vivre n'est pas la douceur de vivre ; la perpétuelle tension des nerfs et le besoin de sensations incessamment renouvelées, qui sont la caractéristique de notre époque, abrègent les jours des individus en épuisant leurs forces et en laissant le dégoût au fond des coupes absorbées à longs traits dans la course à toute vapeur qu'est devenue la vie.

La vieille gaieté de nos pères n'est plus qu'un souvenir ; le culte du terroir n'a plus que de rares fidèles et il faut se réfugier dans l'enclos réservé des sociétés savantes échappées au naufrage de toutes les anciennes institutions pour y retrouver la trace des goûts et des habitudes qui, pendant de longs siècles, firent le charme des générations disparues et donnèrent à leur physionomie reposée l'aspect de la sérénité produite par la modération des désirs et la sécurité du lendemain.

Autrefois, dans la retraite difficilement accessible d'un coin de province, on n'avait ni la tentation, ni les moyens de sortir fréquemment de chez soi : on s'isolait donc, on employait ses loisirs à observer et à recueillir les incidents minuscules et monotones de la vie régionale, communale, voire même familiale.

C'est ainsi que nos pères écrivaient leur *livre de raison*, leurs lettres confiées à *l'ordinaire* qui avaient parfois les dimensions d'un fascicule, leur *journal*, où chaque matin ils se faisaient un devoir de consigner tout ce qui les avait frappés dans les faits divers de la veille, voire même tous les échos qui leur arrivaient du dehors (¹).

De pareilles habitudes ne sont plus possibles dans l'état actuel de nos mœurs ; elles avaient pourtant leur utilité. Des documents de cette nature ont parfois fourni de précieux matériaux à des historiens locaux et à des archéologues tels que François Croisollet et le Président Mugnier, pour ne parler que des morts.

Sans vouloir demander l'impossible à nos contemporains et en dépit de la fièvre de mouvement qui nous dévore, nous croyons que, dans l'intérêt même de la science historique et pour sauver de l'oubli tous les matériaux qui, si insignifiants qu'ils paraissent, peuvent avoir à un moment donné leur valeur, il importe d'encourager toutes les recherches ayant un caractère local et même familial ou individuel, et d'en favoriser le développement.

Nous avons jadis, ici-même, provoqué une œuvre de *contribution à la Bibliographie de la Savoie*, qui a reçu un excellent accueil de la part de nos amis et qui com-

¹ Je conserve comme une relique et je consulte souvent avec autant d'émotion que de profit les cahiers reliés où, durant quarante ans, jusqu'à la veille de sa mort, — et les derniers jours, sous sa dictée, avec la plume de ses enfants — mon vénéré père inscrivit chaque jour tous les événements grands ou petits qui s'étaient passés sous ses yeux ou qui parvenaient à sa connaissance : mondiaux, nationaux, provinciaux, locaux, familiaux.

mence à porter des fruits. Nous pourrions ainsi continuer, mettre à jour et compléter à la longue le très beau travail commencé par Victor Barbier et André Perrin avec le concours de l'Académie de Savoie.

Nous devrions aussi nous mettre en mesure de créer notre *bibliothèque nationale*, ou, pour mieux dire, notre *bibliothèque provinciale*, dans laquelle seraient recueillies toutes les publications quelconques, imprimées en Savoie, sans exception d'aucune sorte. Que de lacunes seraient ainsi comblées ! Que de brochures et de monographies intéressantes sauvées de l'oubli et conservées, ne fût-ce que pour le bonheur et le profit de leurs auteurs eux-mêmes, qui, au bout de quelques années, ne savent plus où les retrouver ! Allez à la Bibliothèque municipale de Chambéry, vous ne relèverez pas dans le catalogue plus de la dixième partie des œuvres ou opuscules publiés en Savoie. Pourquoi la Préfecture n'y ferait-elle pas remettre l'un des exemplaires qui doivent y être déposés ? Pourquoi chacun d'entre nous n'y enverrait-il pas ceux qui encombrent nos armoires et servent de pâtée aux rats ? Pourquoi chaque auteur ne s'imposerait-il pas l'obligation d'y adresser son ouvrage, quel qu'il soit et si peu important qu'il paraisse ? Cette préoccupation, nous le savons, hante de très bons esprits dans nos deux départements de la Savoie. A Annecy, nos amis Max Bruchet et Marc Leroux, à Chambéry, Albert Metzger font tous leurs efforts pour réunir dans les bibliothèques municipales de nos deux villes principales tout ce qui s'imprime en Savoie. D'autres opèrent pour leur compte, en amateurs : tel M. Lucien d'Alexandry, fils aîné du regretté sénateur de la Savoie, qui a eu la patience et le mérite de réunir dans sa collection particulière plus de 1.400 brochures savoyardes : collectionneur émérite, l'aimable baron aura bien mérité des générations futures.

Nous voudrions, en vue de l'avenir, stimuler d'autres initiatives :

1° Que, dans chaque canton, dans chaque commune, un travailleur, laïque ou ecclésiastique, s'impose la tâche de compulsor les archives publiques et privées et de réunir toutes les particularités relatives au coin de terre qu'il habite en une notice aussi complète et aussi détaillée que possible : *Situation topographique* ; — *Ressources économiques* ; — *Statistique et mouvement de la population* ; — *Histoire particulière* ; — *Curiosités et richesses naturelles* ; — *Flore, constitution géologique* ; — *Torrents et forces motrices* ; — *Fondations et œuvres de bienfaisance* ; — *Illustrations locales* ; — *Principales familles* ; — *Listes des curés et des maires, etc.* ;

2° Que, dans chaque famille, noble ou bourgeoise, urbaine ou rurale, un de ses membres s'attache à reconstituer la chaîne de ses ancêtres, à dépouiller les vieux titres, à élucider ses alliances, à dresser, en un mot, sa généalogie ; qu'il fasse en petit, pour son usage personnel et l'édification des siens, ce que le comte Amédée de Foras et son éminent continuateur, le comte de Mareschal, auront fait en grand dans l'œuvre admirable de l'*Armorial et Nobiliaire de la Savoie*.

Des études de cette nature auraient l'avantage d'occuper, pendant les longues journées d'hiver, les loisirs de ceux de nos amis qui habitent la campagne ou les petites villes, de les préparer à des travaux plus étendus et de les mettre à même de fournir de précieux matériaux à nos diverses Sociétés savantes.

Sans cesser d'être des hommes de notre temps, applaudissant à tous les progrès légitimes et participant à tous les avantages de la vie moderne, nous donnerons ainsi satisfaction au besoin instinctif qu'éprouvent tous les hommes, qui ont un idéal, de se recueillir, de réfléchir, de résoudre les premières énigmes dont leur intelligence a été hantée et d'unir, par une chaîne indestructible, les ancêtres aux passants du jour et aux nouveaux venus de demain.

François DESCOSTES.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I. — BIBLIOGRAPHIE LITTÉRAIRE

Les Yeux qui s'ouvrent, par Henry BORDEAUX.

Le nouveau roman d'Henry Bordeaux : *Les Yeux qui s'ouvrent*, vient de paraître chez Plon.

La *Revue des Deux-Mondes*, toujours friande des œuvres de valeur et sachant les découvrir avec une sûreté de jugement qui a fait sa fortune, nous en avait donné la primeur. Une fois de plus, son diagnostic l'a heureusement servie ; et nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que l'édition obtiendra au centuple, en librairie, le succès dont la célèbre galerie littéraire de la rue de l'Université aura eu l'honneur de donner le signal.

Ce n'est ici ni le lieu, ni l'heure de lui consacrer l'étude fouillée qu'elle mérite ; mais, au moment même où elle va se répandre à flots dans le grand public et marquer pour son auteur une étape de plus, — peut-être décisive, — sur le chemin de la gloire littéraire, il nous paraît bon de la saluer d'un simple geste qui lui apportera le témoignage d'une vieille amitié et celui, presque sans mélange, de la satisfaction esthétique que partageront à la lecture de ces fortes pages tous les amis de la littérature saine et bien portante.

C'est, en effet, une œuvre profondément morale qu'Henry Bordeaux vient d'écrire ; elle est visiblement le fruit d'une méditation prolongée et d'une observation lente, nous allions dire d'une dissection savante, tour à tour tendre et ironique, miséricordieuse et impitoyable, des replis les plus secrets du cœur humain avec ses contradictions, ses défaillances, ses reprises et finalement le triomphe du bien sur le mal, du devoir sur la passion et, disons le mot, — il est d'actualité, — du mariage chrétien indissoluble sur l'union libre qui, de quelques artifices qu'on l'enveloppe et de quelque poésie qu'on veuille l'idéaliser, n'est que la négation de la loi divine, du

droit naturel et même du simple bonheur humain : car la paix de la conscience en est le premier élément.

Nombre de personnages de second plan, très finement crayonnés, apparaissent et s'agitent sur la scène, dans ce milieu de province, encadré par les majestueuses et pittoresques montagnes du Dauphiné, qu'est la néo-grande ville de Grenoble, une cité américaine qui aurait ses quartiers de noblesse ; mais, dès le lever du rideau, sans que l'attention du lecteur en soit détournée par cette figuration étourdissante, l'intérêt du drame se concentre sur une seule famille, dont on sent bien que l'auteur se propose de reconstituer l'histoire pour en dégager une leçon d'une haute portée sociale.

Albert Derize entre en scène : un intellectuel doublé d'un sensitif ; non pas un parvenu, — on ne l'est jamais quand on sort d'une race où l'élévation des sentiments croît en raison directe de la modicité des ressources, — mais le fils d'une mère admirable, prématurément veuve, grande chrétienne et femme forte, grâce aux sacrifices de laquelle il est devenu un écrivain en renom et l'auteur adulé de l'*Histoire du Paysan*. Il a épousé une jeune fille exquise, Elisabeth Molay-Norroy, appartenant à un milieu social plus reluisant, mais qui, de prime abord, — sphinx muré dans sa grâce légère et détachée, — semble n'avoir pas compris le génie de son grand homme. — Deux amours d'enfant leur sont nés : Philippe et Marie-Louise.

Que de garanties de bonheur ! Et pourtant c'est par une instance en divorce, dont les préliminaires en l'étude d'un avoué de Grenoble sont saisis sur le vif et de main d'ouvrier, que débute l'action. Philippe Lagier, un avocat en vue, — quelque peu moderniste, à vrai dire, dans certaines de ses attitudes professionnelles, mais qui les rachète par le rôle superbe qu'il jouera à la fin, — est à la fois le conseil du mari, son ami intime, et l'admirateur, pour ne pas dire l'adorateur secret de la femme. Celle-ci, on le devine, a été outragée dans sa dignité d'épouse. Ne trouvant pas à son foyer une âme répondant à la mentalité de la sienne, Albert s'est laissé entraîner dans une liaison coupable avec une

intellectuelle-sentimentale, Anne de Sezery, un ancien flirt dont son isolement de tête a rallumé la flamme mal éteinte.

Elisabeth, grandie et encore embellie par une trahison dont elle supporte les cruelles blessures avec une dignité fière, renonce à demander le divorce, refuse la pension qui lui est offerte et se consacre tout entière à l'éducation des deux pauvres petits ; tandis que l'infidèle vit au loin, partagé entre les ardeurs d'une passion dont il est impuissant à secouer la tyrannie, les tendres reproches de sa pieuse mère, la fièvre du travail de l'esprit qui l'arrache à son supplice et lui vaut la célébrité, la hantise du passé qui se dresse devant lui comme un remords, l'image des deux chérubins roses qui poussent sous l'aile maternelle et, malgré tout, la silhouette idéale, pure et toujours captivante de celle qui fut, qui est encore l'épouse.....

Elisabeth, de son côté, souffre et, sans avoir, elle, aucune honte à se reprocher, se demande, tout en le maudissant, si elle a bien su pénétrer l'âme de celui dont la renommée lui apprend de temps à autre les retentissants succès. Il y a entr'eux un abîme ; il semble qu'il ne puisse être comblé : elle ne veut pas qu'il le soit, et pourtant ?... La Providence veillait : ses ouvriers sont ici, en première ligne, la mère d'Albert, la sainte femme que sa belle-fille a continué à voir, à qui elle amène ses petits-enfants et qui meurt, sans que son fils arrive à temps pour lui fermer les yeux, en priant Dieu d'*ouvrir les yeux* de l'infidèle ; puis l'inquiétant Philippe Lagier, qui, en confiant, par une incorrection que le lecteur moins pointilleux que le Conseil de l'Ordre n'a pas de peine à lui pardonner, en confiant, disons-nous, à la femme le journal intime du mari, contribue à *ouvrir les yeux* d'Elisabeth. Il achève son œuvre en suggérant à Anne de Sézery la noble résolution de disparaître, non pas dans le suicide, mais dans l'exil volontaire, pour se consacrer à la charité anonyme, à l'autre bout du monde ; et les deux époux désunis se rapprochent, puis se réconcilient dans une scène sur laquelle plane l'image de la mère défunte et qu'illumine le sourire des deux chérubins dont *les yeux*, à eux aussi, *s'ouvrent* d'instinct, rayonnant de bonheur, sur le foyer recons-

titué... « Elle comprenait mieux, et lui avec elle, la résistante force des tendresses humaines lorsqu'elles sont soutenues par une promesse sacrée et par le lien visible des enfants. Avec une énergie insoupçonnée à elle-même, elle avait accompli l'œuvre la plus difficile, la reconstruction. Et cette œuvre, en la transformant, l'avait rendue plus digne d'être aimée, plus complète et séduisante. Par ce courage à longue échéance, comme par sa jeunesse, elle triomphait de sa rivale et, enfin libéré, il le reconnut ».

Sans viser à l'apologétique, c'est donc bien, cette fois, le roman de la *reconstruction familiale* par l'idée religieuse d'accord, comme elle l'est toujours, avec toutes les saines aspirations de l'âme humaine, qu'Henry Bordeaux vient de nous donner à travers les mailles de ce livre solidement charpenté, ensoleillé de descriptions charmantes et de piquants instantanés, débordant de passion, palpitant d'émotions intenses, mais dont aucune page ne saurait être désavouée par la plume impeccable de son auteur.

Dans cette œuvre capitale, où il a mis non seulement « toute sa tête », comme eût dit Joseph de Maistre, mais tout son cœur, toute son âme foncièrement chrétienne en même temps que douce à la faiblesse humaine, le jeune maître s'affirme décidément comme l'apôtre de l'indestructibilité du lien conjugal. Dans la *Peur de vivre*, il avait chanté l'énergie qui fonde le foyer ; dans *Les Rocquevillard*, la solidarité et la communion des vivants et des morts, qui le défendent aux jours d'épreuves ; dans *Les Yeux qui s'ouvrent*, il célèbre le lien indissoluble du mariage et l'enfant qui, après la tempête, y ramène les égarés. Cette œuvre vient à son heure ; elle sera la meilleure des réponses aux utopies décevantes, aux blasphèmes désespérés et aux doctrines antisociales qui s'étaient en ce moment dans les vitrines des libraires et les colonnes des journaux. Aux désabusés et aux détraqués de la consultation du *Matin*, nous en conseillons la lecture à titre de remède ; et à tous ceux qui aiment les idées élevées et les nobles sentiments traduits en un langage à l'allure bien française nous n'hésitons pas à dire : lisez ce livre si vous voulez, en devenant meilleurs, sentir des larmes

s'échapper de vos yeux comme un hommage inconsciemment rendu à tout ce qu'il y a en nous de grand, de pur et de vraiment divin... Ah ! combien cela nous dédommage des turpitudes de ces Rougon-Macquart auxquels on s'apprête à faire les honneurs du Panthéon ! Si les peuples n'ont que la littérature qu'ils méritent, *Les Yeux qui s'ouvrent*, d'Henry Bordeaux, — à côté du *Blé qui lève*, de René Bazin, et d'*Un Divorce*, de Paul Bourget, — serviront du moins de contrepoids et sauveront, aux yeux de l'étranger, l'honneur du théâtre et du roman français.

François DESCOSTES.

La Philothée de saint François de Sales.

P. S. — Au moment où le succès du beau roman que nous venons d'analyser à grands traits s'affirme de plus en plus (il en est, nous dit-on, à sa 20^e édition), Henry Bordeaux, en travailleur infatigable, vient d'adresser sa carte de visite à ses compatriotes de Savoie sous la forme d'une de ces études de psychologie et de critique où il excelle.

La Philothée de saint François de Sales : tel est le titre de cette nouvelle monographie que publie le *Correspondant* en tête de son numéro du 10 mars. C'est plus qu'une page à enchâsser dans un écrin de *pèlerinages littéraires* qui s'enrichit de jour en jour : c'est l'histoire définitive de M^{me} de Charmois et du chef-d'œuvre qu'elle a inspiré, puisée aux sources les plus autorisées (¹) et éclairée sur bien des points, demeurés obscurs, par des documents inédits.

Tous les fidèles et les admirateurs de l'inimitable auteur de *l'Introduction à la vie dévote* voudront lire cette reconstitution magistrale qui, par le charme du style, la sûreté de la doctrine, la finesse et la profondeur des aperçus, laisse à l'âme du lecteur une impression bienfaisante de douceur et de sérénité. Heureux ceux qui savent la faire jaillir à une époque où la négation de tout ce qui fait la noblesse et la

¹ Charles-Auguste de Sales, Dom Mackay, le P. Navatel, Jules Vuy, François Mugnier, le comte de Foras, le chanoine Gonthier, l'abbé Bouchage, etc. (Voir la note bibliographique insérée au bas de la première page.)

grandeur de l'homme conduit tout droit à l'abîme la société désarmée et ne laisse plus au fond de la coupe que le désenchantement, le dégoût et la haine de la vie ! Des pages comme celles de la *Philotée* apprennent à en exprimer le suc, à en supporter les peines et faire fructifier les épreuves. La plume du lettré s'est donc ici une fois de plus consacrée à une œuvre bonne et saine, *chrétienne* au plus haut sens du mot ; dans le pays qui a donné le jour à saint François de Sales, plus que partout ailleurs, elle sera goûtée à sa juste valeur par tous les esprits élevés et par tous ceux qui, comme nous, conservent le culte de la terre natale, de ses croyances, de ses gloires et de ses beautés.

Fr. D.

II. — BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

Les Alpes Françaises à l'époque glaciaire

MM. A. Penck et E. Brückner ont commencé, en 1901, la publication d'une remarquable étude consacrée aux « Alpes à l'époque glaciaire (1) », étude qui a paru par livraisons successives et n'est pas encore complètement terminée. Une partie importante de cette monographie est consacrée aux Alpes françaises. Cette partie vient d'être traduite par M. Louis Schaudel, receveur principal des douanes à Chambéry. Elle a paru, à la fois, dans le *Bulletin* de la Société d'histoire naturelle de Savoie (2), les *Annales* de l'Université de Grenoble et le *Bulletin* de la Société de statistique de l'Isère.

La traduction de M. Schaudel débute par une Introduction dans laquelle est donné un aperçu de la classification adoptée par MM. Penck et Brückner, et par l'explication de quelques-uns des termes employés par eux. On sait que ces deux auteurs, avec la collaboration d'un jeune savant trop tôt enlevé à la science, Léon Dupasquier, ont été les premiers à mettre en évi-

(1) A. PENCK et Ed. BRÜCKNER. — *Die Alpen im Eiszeitalter*, Lief I, II, III, IV, V, VI, VII, und VIII. (Tauchnitz ed. Leipzig, 1901-1905).

(2) *Les Alpes françaises à l'époque glaciaire* (Extrait de l'ouvrage intitulé : « *Die Alpen im Eiszeitalter* », d'A. Penck et E. Brückner), traduction de Louis SCHAUDEL, *Bull. Soc. hist. nat. Savoie*, 2^e s., t. XI et XII, 1906-1907.

dence la liaison des terrasses d'alluvion avec les moraines des anciens glaciers. Les cailloutis (*Schotter*) constituant ces alluvions, — ces géologues appellent *dépôts fluvio-glaciaires*, — ont été formés par des cours d'eau qu'alimentaient des glaciers, dont les moraines occupaient la région frontale. En effet, les terrasses alluviales aboutissent à l'amont à un rempart morainique, au-delà duquel une dépression appelée « *cuvette terminale* » ou « *dépression centrale* » (*Zungenbecken*) marque l'emplacement d'un glacier aujourd'hui disparu.

Les cailloutis se répartissent en deux séries distinctes : les plus anciens occupent des plateaux sur lesquels ils s'étendent en nappes ou lambeaux de nappes, tandis que les plus récents sont localisés dans les vallées actuelles, formant, à diverses hauteurs des terrasses très nettes.

Les cailloutis de nappes ou *Deckenschotter* sont au nombre de deux : le *Deckenschotter* supérieur ou des hauts plateaux et le *Deckenschotter* inférieur ou des bas plateaux. Quant aux cailloutis des terrasses, ils se subdivisent en alluvions des hautes terrasses et en alluvions des basses terrasses. Chacun de ces systèmes est en quelque sorte *emboîté* dans le précédent, dont il est séparé par les traces d'une période de creusement des vallées. Il correspond à une phase distincte d'extension glaciaire à une « *Glaciation* », pendant laquelle les glaciers ont stationné en des points que nous indiquent la dépression centrale, les moraines abandonnées par eux, et les couches d'alluvion qui leur sont subordonnées. Quatre glaciations ont été ainsi reconnues : la plus ancienne a été appelée *Glaciation de Gunz*, du nom d'un affluent du Rhin entre Ulm et Augsbourg ; elle correspond au *Deckenschotter* supérieur. La deuxième a été appelée *Glaciation de Mindel* — du nom d'un affluent arrivant au Rhin, en aval de Gunz — correspondant au *Deckenschotter* inférieur. La troisième, dite *Glaciation de Riss*, du nom d'un affluent de l'Isar, est en relation avec les Hautes terrasses. Enfin, la plus récente, dite *Glaciation de Wurm*, en relation avec les Basses terrasses, est désignée d'après une rivière de ce nom située dans la plaine de Munich. — De plus, chaque glaciation a comporté des oscillations de moindre amplitude que MM. Penck et Brückner ont reconstituées, pour la plus récente des quatre et qu'ils ont appelée « *Stade de Bühl* », « *Stade de Gschnitz* » et « *Stade de Daun* ». Entre le *Stade de Bühl* et le *Wurm* se place l'oscillation négative d'Achen.

Les divers phénomènes semblent s'être présentés de façon

analogue dans les Alpes autrichiennes et bavaoises, en Suisse ainsi que dans les Alpes françaises et italiennes. Dans tous les massifs, la Glaciation de Wurm ne s'est pas étendue aussi loin que celle de Riss qui est celle ayant présenté la plus grande extension. Quant à la glaciation de Gunz, elle aurait eu la même extension que celle de Wurm.

Les deux premiers chapitres de la traduction de M. Schaudel, chapitres dus à M. Penck, ont pour objet l'étude des contrées préalpines, dans le bassin du Rhône, contrées qui furent comblées par des alluvions pouvant s'étudier aux environs de Lyon dans trois régions naturelles : Balmes viennoises, Dombes, Plateau-Lyonnais. Les alluvions du Bas-Dauphiné (terrasse de Villeurbanne) sont du niveau des *Basses-terrasses*, tandis que celles des collines de Feyzin, Saint-Priest, Décine et Jons appartiennent aux *Hautes-terrasses*. Au Deckenschotter, se rapportent dans les Dombes les alluvions des Plateaux, tandis que les cailloutis de Quartzites du Plateau Lyonnais sont du Pliocène supérieur.

Dans cette région, la ligne de moraines frontales de la glaciation rissienne (*moraines externes*) se suit par Vinay sur l'Isère, Beaurepaire, Vienne, Lyon et Bourg, tandis que celle de la glaciation wurmienne (*moraines internes*) se développe par Vinay, Lac de Paladru, Saint-Quentin, Jons et Ambérieu. — Une constatation importante a été faite par M. Penck, c'est la présence du *Læss* sur les moraines de Riss et son absence sur celles de Wurm.

Le troisième chapitre traite des formations intraalpines du bassin glaciaire rhodanien et nous intéresse de façon plus spéciale. La limite glaciaire supérieure et les cirques de montagne, le « surcreusement » de la vallée du Rhône, la vallée de l'Isère et son thalweg pliocène, les lacs du Bourget et d'Annecy, les terrasses de la vallée de l'Isère et les lignites de Chambéry, les oscillations de l'époque wurmienne, les tufs interglaciaires, le « surcreusement » de la vallée de la Romanche, le glacier de la vallée du Drac, etc., etc., y sont successivement étudiés.

Résumer ces divers paragraphes nous entraînerait trop loin. Nous nous contenterons d'insister sur quelques observations ayant trait plus directement à nos vallées, et aux environs immédiats de notre ville.

« Le fait que la vallée lacustre du Bourget, dit M. Penck (1), la cluse de Chambéry et la vallée de l'Isère, toutes trois également surcreusées, sont reliées entre elles, permet de reconnaître que leur surcreusement est l'œuvre d'une même branche du glacier de l'Isère ». A l'Est du Mont-du-Chat et jusqu'à la vallée du Rhône l'épanchement devait s'effectuer vers le Nord, Quant au lac du Bourget, il apparaît comme une portion de vallée surcreusée, qui, par suite de sa situation entre de plus grands cours d'eau, a été conservée dans sa forme primitive. « Il se relie à une bifurcation de vallées qui déterminait aussi une bifurcation du glacier ; il a été conservé dans un tronçon devenu au point de vue hydrologique une vallée morte » (2).

De véritables moraines existent dans les vallées surcreusées et elles apparaissent comme des moraines de recul. Au-dessous de ces moraines dans les vallées de l'Isère et du Rhône existent de puissantes masses de cailloux roulés formant des terrasses importantes. Celles de la première de ces vallées se continuent dans le bassin de Chambéry, mesurant environ près de 40 kil. de longueur. Comme elles sont partout séparées par une distance notable des dépôts d'alluvion situés plus en aval, M. Penck émet l'hypothèse qu'il s'agit d'un dépôt interstadaire formé au cours d'une oscillation du glacier de l'Isère. Ce dernier, après s'être retiré jusqu'au débouché de la vallée de l'Arc, aurait subi une nouvelle poussée en avant. Entre temps, la vallée de l'Isère et celle de Chambéry furent occupées par des lacs et des marais. « Les premiers, ajoute le professeur de Berlin, n'ont été comblés qu'en partie par les alluvions déposées en avant du glacier en progression, de sorte que celui-ci a étalé ses moraines, tantôt sur des alluvions en delta, tantôt enfin sur des fonds lacustres vaseux » (3). C'est à une oscillation de l'époque wurmienne qu'il attribue ces terrasses, oscillations analogues à celle qu'il a appelées *oscillation de Laufen*. Elles sont donc d'un âge beaucoup moins ancien que les dépôts interglaciaires des environs de Lyon. M. Penck ne considère comme véritablement interglaciaire qu'un seul dépôt du bassin de l'Isère : c'est le tuf calcaire d'Entraigues, dans la vallée des Arves, en Maurienne.

La publication que nous venons de résumer, de façon un peu

(1) A. Penck traduit par Louis Schaudel. — *Les Alpes françaises à l'époque Glaciaire*. *L.cit.* p. 96 du tiré à part.

(2) *id.* *Loc. cit.* p. 97.

(3) *id.* *Loc. cit.*

sommaire, est une œuvre de tout premier ordre. Elle place ses auteurs au premier rang des glaciéristes contemporains. Nous ne saurions trop remercier M. Schaudel, — ainsi que M. Kilian qui lui a prêté son concours, — d'avoir mis à la portée du public français la partie ayant trait au glacier du Rhône. Il serait à souhaiter que les autres parties de la même Monographie de nos confrères allemands soient également traduites. Ce serait rendre un véritable service à tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la géologie alpine.

Chambéry, 28 février 1908.

J. RÉVIL.

III. — BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

Histoire générale. — *Armorial et Nobiliaire de Savoie*, 25^e, 26^e et 27^e livr., par M. le comte DE MARESCHAL. Ces trois livraisons, particulièrement intéressantes, contiennent les notices historiques et les tableaux généalogiques des familles suivantes : Les *Perrin*, dont les diverses branches annoblies à diverses époques ont acquis les seigneuries de Lay-Avressieux, Belmont, Tramonex, le comté de Lépin, la baronnie d'Athenaz. Les *Perrin de La Motte*, de Bissy et du Tremblay. Les *Perrucard* de Ballon : la Mère Thérèse de Ballon, fondatrice des Bernardines de Rumilly, appartenait à cette famille. Les *de Pesmes*, famille noble de Franche-Comté, transportée à Genève et alliée aux d'Alinges et aux Montmayeur. Les *de Peysieu*, famille noble du Bugey qui posséda quelques fiefs en Genevois, en particulier la maison-forte de Beaufort à Rumilly. Les *Picolet*, barons d'Hermillon, seigneurs d'Hauteville sur Montmélian et de Rochefort en Petit-Bugey : une branche de la famille s'est établie en Prusse au xviii^e siècle. Les *de Pignier* de Saint-Pierre d'Albigny. Les *Pinier*, seigneurs du Fontany à Grésy. Les *de Pingon*, seigneurs de Pingon, barons de Cusy, coseigneurs de Marthod, seigneurs de Duingt. Le savant héraldiste s'est livré à une étude documentaire très approfondie sur les origines de cette famille, obscurcies par des légendes provençales ou vaudoises. Voici les conclusions de ce travail : « Les Pingon viennent de Poncin en Bugey, où ils étaient notaires dans la première moitié du xv^e siècle ; et Pierre Pingon, notaire, puis secrétaire ducal dans ce siècle, est le premier qui se soit qualifié noble ; il s'établit à Chambéry dans la rue Grenaterie, et c'est dans leur maison de cette rue que le célèbre Emmanuel-Philibert, son ar-

rière-petit-fils, dit avoir vu le jour. C'est Louis, père de Philibert, qui le premier commença à s'appeler parfois *de Pingon* et à s'intituler seigneur de Pingon... Ils ont acquis rapidement un certain lustre, se sont élevés à une haute situation, ont contracté de belles alliances et ont fourni des Chevaliers de Malte et un chanoine-comte de Lyon ». Le château de Pingon fut bâti probablement au début du xvi^e siècle par Louis II de Pingon. — Les *de Piochet*, famille noble, originaire de Bourg en Bresse, achète les seigneuries de Monterminod et de Salins (Saint-Jean d'Arvey), produit des hommes distingués dans l'armée et dans l'Eglise. Les *de Piolenc*, illustre famille du Languedoc dont une branche se fixe en Savoie au xviii^e siècle par une alliance avec les *de Chaumont*, comtes de Montbel, seigneurs d'Epine et de Rochefort. On sait que le nom du château d'Epine à Nances, comme celui de la montagne, vient d'une relique des Saintes Epines apportée d'Orient par un Montbel. Voici comment l'auteur résume l'histoire de cette relique : « La Sainte Epine, qui, d'après la tradition, aurait été rapportée d'Orient par un Montbel et qui a donné son nom au château situé à Nances et à la montagne déjà appelée *mons spine* dans une charte du 23 octobre 1308 des archives d'Etat de Turin, était restée jusqu'à la révolution la propriété des divers seigneurs puis comtes de Montbel. Lors de l'invasion française de 1792, les deux filles aînées du marquis de Piolenc, absent, emportèrent du château d'Epine cette précieuse relique et l'une d'elles, M^{me} Royer-Collard, la conserva dans plusieurs résidences successives. Vers 1804 ou 1805, elle la renvoya à Chambéry, à son parent, M. Salteur, ancien sénateur, pour en faire reconnaître l'authenticité. Mais le reliquaire n'étant pas fermé par un sceau ecclésiastique, les vicaires généraux jugèrent impossible d'admettre l'authenticité. M^{me} Royer-Collard la céda ensuite à son frère, le marquis de Piolenc. Sa famille n'a pu savoir ce qu'il en a fait ». — Les *de Planchamp*, seigneurs de Mieussy, marquis de Cluses. Les *de Plonjon*, famille genevoise qui posséda quelques fiefs en Savoie, à Belle-rive, à Collonges, etc.

Ces quelques indications peuvent donner une idée des ressources inépuisables qu'offrira aux chercheurs la lecture attentive de l'*Armorial*.

— *Bibliografia storica degli Stati della Monarchia di Savoia*, 8^e volume, par M. le baron MANNO. Les érudits apprendront avec plaisir que la publication du savant Répertoire de M. Manno a repris son cours. Ce 8^e volume, consacré à la topobibliographie de

Gen à Kyr, contient de nombreuses notices se rapportant à l'histoire des diverses localités de la Savoie ou des pays voisins. Les notices les plus importantes sont les suivantes : Gex ; Genève (Ginevra) pages 44-87 ; le Grand Saint-Bernard ; la Haute-Savoie, p. 196-205 ; Hautecombe, p. 205-209 ; Saint-Jean de Maurienne, p. 231-243. Presque tous les travaux, même les plus minimes sur les personnages ou les localités de la Savoie sont indiqués avec beaucoup de précision : ce qui suppose un labeur effrayant dont tous les écrivains savoyards doivent être reconnaissants à l'infatigable Secrétaire Perpétuel de la *Regia Deputazione sopra gli studi di Storia Patria*. Parmi les rares publications qui n'ont pas été dépouillées, signalons cependant les articles de M. l'abbé Chagny (*Société Gorini*, avril 1906) sur Mgr de Gorrevod, évêque de Maurienne, et *La Savoie avant le Christianisme* dont je ne puis parler, puisque j'en suis l'auteur, mais qui rentrait dans le cadre de la *Bibliografia storica*.

— *Le Château de Ripaille*, par Max BRUCHET, in-8 de 648 p. illustré de 15 héliogravures. Dans un N^o précédent, la *Savoie littéraire* a fait ressortir l'importance historique et littéraire de cet ouvrage. Il est composé de deux parties : la 1^{re}, de 270 pages, est l'histoire même de Ripaille et se divise en XIV chapitres. Après avoir fait l'histoire de la fameuse expression : *faire Ripaille*, dont l'origine est tout à fait étrangère à la Savoie, l'auteur traite successivement des temps préhistoriques et gallo-romains, des séjours de la Cour de Savoie à Ripaille dès le XIII^e siècle, de la mort mystérieuse du Comte Rouge, de la fondation du Prieuré de Ripaille et de l'Ordre de Saint-Maurice, de l'élection de Félix V au Concile de Bâle (à ce sujet, comment l'auteur omet-il de signaler dans sa bibliographie l'excellent ouvrage de M. Gabriel Perouse sur le *Cardinal Louis Aleman et la fin du grand schisme?*), de la vie privée à la Cour de Savoie, chapitre extrêmement curieux par l'abondance de menus détails sur la vie intime des princes et princesses de Savoie. Les derniers chapitres racontent la décadence de Ripaille, son occupation par les Bernois, les efforts des princes de Savoie pour repousser et vaincre les Bernois, la transformation de Ripaille en Chartreuse et enfin les légendes se rattachant à l'histoire de Ripaille et de ses hôtes. Une deuxième partie comprend : 124 Documents tirés de diverses archives ; un précieux Glossaire des mots difficiles contenus dans les pièces justificatives et qu'on chercherait en vain dans Ducange ; une table alphabétique très complète qui facilite les recherches.

Moyen-âge. — Après un éloge du travail de M. COLOMBO sur une *Vita Beati Bernardi* (de Menthon) dont nous avons parlé (*Savoie littéraire*, 1907, 3^e trim., p. 135), les Bollandistes émettent quelques réserves sur la date assignée à ce manuscrit, qui serait en partie du XII^e et XVI^e et la fin du XIV^e et XV^e siècle. Les savants hagiographes indiquent un autre manuscrit de la même Vie et qui aurait plus d'autorité. (*Analecta Bolland.*, tom. XXVI, janv. 1907, p. 135.)

ELVIRA SOPETTO : *Margherita di Savoia, marchesana di Monferrato dal 1295 al 1313*, (dans les *Miscellanea di Stor. ital.*, 3^e série, tom. XII). Etude documentaire comblant une lacune historique sur le mariage de cette princesse et sur son administration dans le marquisat après la mort de son mari. L'auteur publie 26 documents inédits, datés de 1296 à 1310, en particulier le contrat de mariage de la princesse, du 23 mars 1296, dans lequel on trouve les noms de diverses familles de la Savoie.

— *La date et l'auteur de la restauration de l'Eglise du Bourget-du-Lac au XV^e siècle*, par M. Th. REINACH. — Sous ce titre, l'auteur publie dans les *Mémoires de la Soc. sav. d'hist. et d'arch.*, tom. XX, 1^{er} fasc., avec un fac-simile du document, la lecture raisonnée d'une quittance notariée délivrée à noble Jean d'Oddinet par le vicaire de l'abbé de Cluny, le 3 décembre 1460. Cette charte — dont la lecture n'est pas définitive (voir la note additionnelle dans le fascicule 2^e de la même Revue) — rapprochée de l'épithaphe d'Oddon II de Luyrieux, pour laquelle M. R. propose diverses corrections à la lecture de M. Rabut, et du procès-verbal de la visite pastorale de 1458, permet à l'auteur de conclure que l'église du Bourget a été reconstruite par Aynard de Luyrieux avant 1458; la reconstruction du cloître et la fondation de la Chapelle Saint-Claude seraient dues à Oddon II, entre 1460 et 1482.

— Dans la même Revue, fascicules 2 et 3, nous trouvons un *Inventaire des parchemins de Coudrée*, publié par M. le chanoine PICCARD. Cette analyse sommaire de 137 actes, mentionnant le nom de beaucoup de familles de la Savoie, est d'autant plus précieux que la plupart des documents analysés sont perdus.

Histoire moderne. — *Les vieux châteaux, maisons-fortes et ruines féodales du canton d'Yenne*, avec nombreuses photographies, par M. LETANCHE (dans *Mémoires de la Soc. Savoie.*, tom. XX, 1^{er} fasc.). L'auteur passe en revue 40 châteaux ou ruines féodales de la vallée d'Yenne en indiquant sommairement leur

histoire. Les renseignements historiques pourraient être plus sévèrement contrôlés ; mais, tel qu'il est, c'est un essai intéressant de vulgarisation historique qui sera très utile aux touristes sérieux et même aux Savoyards trop oublieux de l'histoire de leur pays.

— LÉON MACAIRE : *Déposition de la Mère Angélique Arnauld sur les vertus de saint François de Sales*, dans *Revue d'histoire et de littérature religieuse*, tome XI, 1906, p. 174-187. Le texte de la déposition, découvert dans les archives vaticanes, est publié intégralement, mais malheureusement sans annotations. On sait que saint François de Sales exerça une influence considérable sur la célèbre abbesse et contribua efficacement à la réforme de son couvent.

— Dans les *Miscellanea di Storia italiana*, 3^e série, tom. XII, M. Giuseppe OXILIA publie et commente la *Storia italiana* de Migliore Cresci, historien florentin du xvi^e siècle. Cette histoire, qui va de 1525 à 1546, contient des détails intéressants et des aperçus nouveaux sur l'état de l'Italie pendant les rivalités de François 1^{er} et de Charles-Quint. Un index alphabétique termine utilement cette publication.

— Dans le même volume, M. BOLLEA étudie l'*Assedio di Bricherasio dato da Carlo Emanuele I*, en 1594. Grâce à des documents nouveaux tirés des archives d'État de Turin, l'auteur met en pleine lumière un des épisodes de la longue guerre de Charles-Emmanuel contre l'armée de Lesdiguières. Ce récit détaillé du siège et de la reprise de Briqueras par le prince de Savoie permet de rectifier les narrations parfois fantaisistes des historiens français même les plus avertis, comme l'est M. Dufayard.

— *Ricordi della Brigata Re Savoia, riunite dal generale BARATTIERI DI S. PIETRO* ; in-8, 101 pages, Verona 1907. Histoire, avec la liste des officiers, de la célèbre *brigade de Savoie* depuis les origines en 1630 jusqu'à nos jours. La brigade porte actuellement le nom de *Brigata Re*.

— *Le tir à l'oiseau ou Papegai à Evian*, par M. DUPLAN, 14 p. in 8 (Extrait du tom. XXI des *Mémoires de l'Académie Chablaisienne*). Dans cette intéressante petite plaquette, le distingué Président de l'Académie Chablaisienne complète, en ce qui concerne la ville d'Evian, la savante étude du regretté André Perrin sur *La Basoche, les Abbayes de la jeunesse, les Compagnies de l'Arc, de l'Arbalète et de l'Arquebuse en Savoie*.

— Un sujet semblable est traité dans *l'Université catholique*, 15 septembre 1907, par M. l'abbé CHAGNY, sous le titre : *Un grand prix d'arquebuse sous le règne de Louis XIV*. Sous la forme fictive de lettres adressées à Mgr de Harlay l'auteur fait revivre, dans la langue du temps, les péripéties d'un concours d'arquebuse organisé à Chambéry où se rendirent de nombreuses sociétés, particulièrement de la Bresse.

— *Le Campagne di guerra in Piemonte (1703-1708) e l'Assedio di Torino (1706)* : volumes I et VII in-4 de LXXXVIII - 366 p. et XXVIII - 466 p. Torino, Fratelli Bocca, 1907. C'est une partie de l'histoire monumentale de la campagne de 1703 à 1708 entre les armées de Victor-Amédée II et celles de Louis XIV, publiée sous le patronage de la *Reale Deputazione*. L'introduction au 1^{er} volume, œuvre posthume d'Ermanno FERRERO, contient une étude remarquable sur l'organisation et le recrutement de l'armée du duc de Savoie au début du XVIII^e siècle ; cette étude détaillée est accompagnée d'une abondante illustration : portraits des personnages, uniformes des différents corps, armoiries des régiments, canons et mousquets en usage à l'époque. Le même volume contient une importante série de lettres émanant des diverses personnes mêlées aux événements de l'époque. — Le VII^e volume, œuvre de M. RONDOLINO, est consacré à la description précise et documentée de la vie publique et privée à Turin pendant le siège.

— M. le chanoine FRUTAZ édite, dans le Bulletin de *La Fore Valdôtaine*, n^o 4, un rapport du baron Aimé Vignet des Etoles, intendant du Duché d'Aoste, sur les forêts et l'industrie métallurgique dans la vallée d'Aoste en 1783. Excellente contribution à l'histoire de la législation forestière et minière avant la Révolution.

— M. FENOUILLET publie une monographie très complète et très intéressante de la commune de Desingy (Haute Savoie), dans *Mém. de Société savoie. d'histoire et d'archéologie*, 2^e et 3^e fasc., tom. XX, p. 1-160.

J. BURLET.

Le Gérant : J. GUÉLARD.

Chambéry. — Imp. Générale Savoisiennne, rue du Château, 5

RELATIONS ACADEMIQUES

Principaux trains desservant Chambéry et la région

SERVICE D'HIVER 1907-1908

DIRECTION DE CULOZ

Dép. de Chambéry. — <i>Matin</i>	4 53	6 33	8 12	10 19	
<i>Noir</i>	1 10	3 24	6 03	7 29	8 40
Arr. à Chambéry. — <i>Matin</i>	6 44	7 40	9 31	10 55	
<i>Soir</i>	2 37	3 31	6 25	9 50	10 57 11 33

DIRECTION DE MODANE

Départ de Chambéry. — <i>Matin</i>	6 00		10 23
<i>Soir</i>	4 30	7 57	11 39
Arrivée à Chambéry. — <i>Matin</i>	4 47	6 42	9 40
<i>Soir</i>	12 30	5 55	7 04 8 26

DIRECTION DE LYON PAR SAINT-ANDRÉ

Départ de Chambéry. — <i>Matin</i>	6 18	8 33
<i>Soir</i>	3 45	7 24
Arrivée à Chambéry. — <i>Matin</i>	7 49	9 40
<i>Soir</i>	3 14	8 05

DIRECTION D'ANNECY

Départ de Chambéry. — <i>Matin</i>	6 02	10 19
<i>Soir</i>	1 10	6 03 8 40
Arrivée à Chambéry. — <i>Matin</i>	7 20	10 55
<i>Soir</i>	2 37	4 52 9 50

DIRECTION D'ALBERTVILLE-MOUTIERS

Départ de Chambéry. — <i>Matin</i>	6 56	10 23
<i>Soir</i>	4 30	
Arrivée à Chambéry. — <i>Matin</i>	7 58	
<i>Soir</i>	2 51	8 26

DIRECTION DE GRENOBLE

Départ de Chambéry. — <i>Matin</i>	5 39	8 10
<i>Soir</i>	1 06	5 10 8 13
Arrivée à Chambéry. — <i>Matin</i>	6 11	10 51
<i>Soir</i>	1 55	6 44 10 42

N. B. — En cas de congrès, de réunions académiques, d'excursions ou de déplacements à faire en commun, MM. les membres de l'Académie de Savoie et des sociétés savantes de la Savoie peuvent s'adresser, quinze jours à l'avance, aux bureaux de la *Savoie Littéraire* (1, rue du Château); ou à ceux de l'Académie, où seront faites les démarches nécessaires pour obtenir de la Compagnie P.-L.-M. des billets collectifs ou à prix réduits.

